

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	01	INFRASTRUCTURE	04	EDUCATION	02
SOCIAL	06	TRANSPORT	04	ADMINISTRATION	08
ECONOMIE	09	RURAL	04	TELECOMMUNICATION	01

N° 2388

13 Septembre 2021

13 September 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*):

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	013/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 DU 09 SEPTEMBRE 2021 POUR L'ACQUISITION DU PETIT MATERIEL AGRICOLE ET INTRANTS POUR VILLAGES PIONNIERS DANS LES REGIONS :-LOT 1 : CE, SU ET ES ; -LOT 2 : LT, OU, NW ET SW.A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	07-10-2021

2	Reference	509/B10601/D/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 509/B10601/D/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2021 DU 27/08/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2021 DU 21 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS INFORMATIQUES EN VUE DE L'EXTENSION DE LA BASE DES DONNÉES DE MISE EN PLACE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET FICHIERS DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

3	Reference	01/CCIMA/SG/CEEMAR/CEA Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01/CCIMA/SG/CEEMAR/CEA DU 07/09/2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CCIMA/CIPM/2021 DU 18/08/2021 RELATIF A L'ACQUISITION EN LEASING DE DEUX VEHICULES 4X4 PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	N/A

4	Reference	001/DC/C.NGUIBASSAL/BPM/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	RELATIF A L'AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/C.NGUIBASSAL/BPM/CIPM/2021 DU 09 AOUT 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES (DALOT DOUBLE DE 2*2,50M X 2,00M) AVEC AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES SUR 250ML DE PART ET D'AUTRE DE L'OUVRAGE, DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

5	Reference	ADDITIF N°02 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 033/2021/C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM DU 09 SEPTEMBRE 2021 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM DU 25 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION DE SEPT (07) PICK-UP 4X4 (04 POUR LES SERVICES CENTRAUX ET 03 POUR LES AGENCES REGIONALES) (LOT 2) DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE ADDITIF N°02 DECISION N°012/2021/D/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021 DU 31 AOÛT 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM POUR L'ACQUISITION DE SEPT (07) PICK-UP 4X4 (04 POUR LES SERVICES CENTRAUX ET 03 POUR LES AGENCES RÉGIONALES) (LOT 2) DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 02 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/MINDDEVEL/RC/DHS/C- LBYZ/CIPM/2021 DU 17 AOUT 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX TRONCONS DE ROUTES COMMUNALES : MVEBEKONE-CARREFOUR NFOULA LOT 1 (7.800 KM) ET ZOA-MEYETE-MESSAMBA LOT 2 (5.500 KM), COMMUNE DE LEMBE- YEZOUM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
----------	---

7	Reference A/171/C/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° A/171/C/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2021 DU 27/08/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2021 DU 21 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS INFORMATIQUES EN VUE DE L'EXTENSION DE LA BASE DES DONNÉES DE MISE EN PLACE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET FICHIERS DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT, EXERCICE 2021 - IMPUTATION : 55-15-198-17-330008-2276 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	---

8	Reference COMMUNIQUE N° 008/CNCC/DG/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 008/CNCC/DG/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONO N°007/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE SECURITE INCENDIE AU SIEGE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
----------	---

9	Reference 008/D/CNK/SG/2021 du 02/09/2021 2021 Lire Titre/objet DECISION N°008/D/CNK/SG/2021 DU 02/09/2021 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRI COMMANDE A LA DEMANDE DE COTATION N°003 BIS/ ADC/COMNIUN NKONMOCK/CIPM /2021, POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ET LES PRODUITS POUR LA LUTTE CONTRE LA COVID19 DANS LA COMMUNE DE NKONDJOCK, DEPARTEMEN DU NKAM, REGION DU LITTORAL Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
----------	--

10	Reference 511/B/10601/D/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2021 Lire Titre/objet DECISION N° 511/B/10601/D/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2021 DU 30/08/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINEDUB/CIPM/2021 DU 30/06/2021 RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU INFORMATIQUE AUX RÉGIONS DU CENTRE, DU SUD, DU LITTORAL ET DE L'OUEST, SUR FINANCEMENT DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2021. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference [04/DC/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2021 DU 13/09/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 04/DC/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2021 DU 13/09/2021 DÉSIGNATION DES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ À LOUM CHANTIER GARE FINANCEMENT : COMMUNE DE LOUM/ PNDP III IDA 3 DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES) 120 JOURS

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 05-10-2021

12

Reference [001 /AD/C-EDZ/SG/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-EDZENDOUAN/CIPM/2021 DU 19/08/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE 04 LOGEMENTS SOCIAUX A EDZENDOUAN CENTRE DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE :FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINDDEVEL - EXERCICE 2021 LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN (MAITRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE) EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU DÉCRET N°2018/366 DU 20 JUIN 2018 PORTANT CODE DES MARCHÉS PUBLICS, INFORME LES PRESTATAIRES INTÉRESSÉS PAR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-EDZENDOUAN/CIPM/2021 DU 19/08/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE 04 LOGEMENTS SOCIAUX A EDZENDOUAN CENTRE DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE , QUE LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT PORTÉES À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES Y AFFÉRENT :

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

13

Reference [N°001 /AC/C-AKOEMAN/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°001 /AC/C-AKOEMAN/CIPM/2021 DU 13/09/2021 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK UP 4 X4 DOUBLE CABINE DE MARQUE TOYOTA HILUX POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 08-10-2021

14

Reference [ADDITIF N° 01](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 032/2021/C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM DU 09 SEPTEMBRE 2021 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM DU 25 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE 4X4 POUR LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT (LOT 1) DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE ADDITIF N°01

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

15

Reference [0000033/AONO/MPT/CIPM/2021 DU 10 SEPTEMBRE 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0000033/AONO/MPT/CIPM/2021 DU 10 SEPTEMBRE 2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MODERNISATION DE LA METEOROLOGIE NATIONALE (ACQUISITION, INSTALLATION ET INTERCONNEXION DES EQUIPEMENTS AUTOMATIQUES DE COLLECTE ET DE TRANSMISSION DES DONNEES METEOROLOGIQUES), PHASE 1

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 04-10-2021



RESUME DES CONSULTATIONS

16	<p>Reference 019/ASMI/CUD/SG/DSGP/2021 DU 13/09/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°019/ASMI/CUD/SG/DSGP/2021 DU 13/09/2021 RELATIF A LA PRESELECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE ET GLOBALE DOMMAGES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LES EXERCICES 2022-2023-2024</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 27-10-2021</p>
-----------	--

17	<p>Reference 09/AONO/ADC/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/ADC/CIPM/2021 DU 14/09/2021 RELATIF A L'ENTRETIEN MENAGER DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA. FINANCEMENT: SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A, EXERCICE 2021, LIGNE 62412000.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 14-10-2021</p>
-----------	--

18	<p>Reference 002/AONO/SODECAO/CIPM//2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/SODECAO/CIPM//2021 DU 13 SEPTEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DE CENT SOIXANTE-TREIZE MILLE CINQ CENTS (173.500) LITRES DE PRODUITS PÉTROLIERS EN VRAC À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO), EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET SODECAO EXERCICE 2021 (REC) LIGNE 605600</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 06-10-2021</p>
-----------	---

19	<p>Reference 14/C/CNDAL/SG/STADU/2021 DU 07/09/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°14/C/CNDAL/SG/STADU/2021 DU 07 SEPTEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES AVIS DE CONSULTATION DE LA DC N° 14/DC/CNDAL/C1PM/2021 DU 11/06/2021</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

20	<p>Reference N°0005/C/SONAMINES/DG Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°0005/C/SONAMINES/DG DU 10 SEPTEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000001/AONO/SONAMINES/CIPM/2021 DU 09/08/2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA SOCIETE NATIONALE DES MINES (SONAMINES).</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

21	<p>Reference 008/C/CNSG/2021 du 02/09/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 008/C/CNSG/2021 DU 02/09/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA L'A L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION NATIONAL OUVERT N° 003BIS/ADCNO/C-NKONDJOCK/CIPM /2021, POUR LA FOURNITURE MAIERIEL ET PRODUIT POUR LA LUTTE CONTRE LA COVID19 DANS LA COMMUNE DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU NKAM, RÉGION DU LITTORAL</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference	N°0004/D/SONAMINES/DG Lire
	Titre/objet	DECISION N°0004/D/SONAMINES/DG DU 10 SEPTEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000001/AONO/SONAMINES/CIPM/2021 DU 09/08/2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA SOCIETE NATIONALE DES MINES (SONAMINES).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

23	Reference	060/SNI/DG/DEC/DAG/DEC.A/DAG.A/ECP1/ALM Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION D'UN ADDITIF RECTIFICATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°058/AOIO/SNI/CIPM/21 RELATIF A LA SÉLECTION D'UN CABINET POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ PORTANT SUR LA MISE SUR PIED D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION INTÉGRÉE À NTUI DANS LA RÉGION DU CENTRE CAMEROUN D'UNE PART, DE CULTURE DE MAÏS ET DE SEMENCES AMÉLIORÉES, ET D'AUTRE PART, DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DE GRITZ, DE FARINE DE MAÏS ET D'AUTRES POTENTIELS PRODUITS DERRIVÉS LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN (SNI) PUBLIE UN ADDITIF CONCERNANT LE MONTANT DE LA CAUTION ET L'HARMONISATION DES CRITÈRES DE SÉLECTION.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

24	Reference	ADDITIF N°03 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°03 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM DU 09 JUILLET 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DU PETIT MATERIEL AGRICOLE ET INTRANTS POUR VILLAGES PIONNIERS DANS LES REGIONS AD, NO ET EN (LOT 1) A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

25	Reference	04/DC/DST/SG/CUG/CIPM/AI/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE COTATION N°004/ DC/DST/SG/CUG/CIPM/AI/2021 DU 16/08/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA LOCALITE DE SANGUERE PAUL, ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	20-09-2021

26	Reference	02/DC/DST/SG/CUG/CIPM/AI/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE COTATION N°02/ DC/DST/SG/CUG/CIPM/AI/2021 DU 16/08/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE MONOPHASEE CARREFOUR EP- LYCEE DE KISMATARI.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	20-09-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

27	<p>Reference 06/AONO/PREFET-MBERE/CDPM-MB/2021 DU 07/09/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 006/AONO/PREFET-MBERE/CDPM-MB/2021 DU 07 SEPTEMBRE 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT EN URGENCE DES POINTS CRITIQUES SUR LA ROUTE REGIONALE 0805 NGANHI (INTERN1) - DJOHONG - YAMBA (158,50 KM), REGION DE L'ADAMAOUA EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP/MINEPAT/CHAPITRE 94, EXERCICE 2021 DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DU BIP/MLNEPAT/CHAPITRE 94 DE L'EXERCICE 2021, LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 28-09-2021</p>
-----------	--

28	<p>Reference 012/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 DU 09 SEPTEMBRE 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL POUR INSTALLATION DES VOLONTAIRES PIONNIERS DANS LES REGIONS LT, OU, NW ET SW A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 07-10-2021</p>
-----------	---

29	<p>Reference 007bis/AONO/PU/C-MENGONG/SG/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007 BIS/AONO/PU/C-MENGONG/SG/CIPM/2021 DU 31/08/2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONçons DE ROUTES ENDAM GRAND MOUMOU'OU ET CETIC (CARREFOUR MAIRIE)-CARREFOUR ANDO'O DANS LA COMMUNE DE MENGONG, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 24-09-2021</p>
-----------	---

30	<p>Reference 22/AONO /C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 08/09/2021 Lire</p> <p>Titre/objet « ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONçons-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25/699 37 07 48 » APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO /C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 08 SEPTEMBRE 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONçons DE ROUTES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, DANS LA COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER. EXERCICE : 2021 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCÉ POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 07-10-2021</p>
-----------	---

31	<p>Reference 095/21/AOIO/SDCC/CIPM du 08 septembre 2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N 095/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 08 SEPTEMBRE 2021, POUR LA FOURNITURE, LE MONTAGE CLE EN MAIN DES EQUIPEMENTS DE CLASSEMENT INSTRUMENTAL DE LA FIBRE DE COTON A LA SODECOTON EN DEUX (02) LOTS</p> <p>Nature de prestation Fournitures</p> <p>Date de cloture 28-09-2021</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

32

Reference [92/21/AONO/SDCC/CIPM/](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°92/21/AONO/SDCC/CIPM DU 06/SEPTEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CLOTURES DE LA CONCESSION DE L'USINE D'EGRENAGE DU COTON DE GOUNA

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 28-09-2021

33

Reference [002bis/AONO/L11/CDPM/2021 DU 09 SEPTEMBRE 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002BIS/AONO/L11/CDPM/2021 DU 09 SEPTEMBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE OKAROBELÉ-AKOM, PHASE 2 DANS LA COMMUNE DE MVENGUE. DEPARTEMENT DE L'OCEAN

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 30-09-2021

34

Reference [004/AONO/ANAFOR/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_004/AONO/ANAFOR/CIPM/2021 DU _10 SEPTEMBRE 2021__RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION D'UN DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE FONCIER ET FORESTIER DE L'ANAFOR

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 01-10-2021

35

Reference [93/21/AONO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°93 /21/AONO/SDCC/CIPM DU 07 SEPT 2021 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 2 MAGASINS DE STOCKAGE DE 4800M2 A L'USINE D'EGRENAGE SODECOTON A GOUNA

Nature de prestation Prestation Intellectuelle

Date de cloture 29-09-2021

36

Reference [94/21/AOIO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°094/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 07 SEPT 2021 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT PRINCIPAL DE L'USINE D'EGRENAGE SODECOTON A GOUNA

Nature de prestation Prestation Intellectuelle

Date de cloture 30-09-2021

37

Reference [D13-498/AONO/MINSANTE/CSPM-PC/2021 du 24/08/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° D13-498/AONO/MINSANTE/CSPM-PC/2021 DU 24 AOÛT 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE AU PROGRAMME CONJOINT MINSANTE/AFD/KFW

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 07-10-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

38	Reference 012/AONO/RC/CNG/CIPM/2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/RC/CNG/CIPM/2021 DU 13/09/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ARTISANALE A NGOUMOU DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 06-10-2021
-----------	--

39	Reference 02/DC/DST/SG/CUG/CIPM/AI/2021 Lire Titre/objet AVIS DE COTATION N°02/DC/DST/SG/CUG/CIPM/AI/2021 DU 16/08/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIGNEMONOPHASEE CARREFOUR EP- LYCEE DE KISMATARI. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 10-09-2021
-----------	--

40	Reference 21/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 08/09/2021 Lire Titre/objet « ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS: 6 732 05 72 5/6 99 370748 » APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 08 SEPTEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RADIER SUR LE MAYO MOUNGOURI, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : FONDS PROPRES DE LA COMMUNE, EXERCICE : 2021 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 07-10-2021
-----------	---

41	Reference 96/21/AONO/SDCC/CIPM Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°96/21/AONO/SDCC/CIPM DU 08 SEPT 2021 POUR FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'ONDULEURS POUR LA PROTECTION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DE LA SODECOTON Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 07-10-2021
-----------	--

42	Reference 009/A/171/C/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 009/A/171/C/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2021 DU 30/08/2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINEDUB/CIPM/2021 DU 30/06/2021 RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU INFORMATIQUE AUX RÉGIONS DU CENTRE, DU SUD, DU LITTORAL ET DE L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021 - IMPUTATION : 55-15-198-17-320013-2249 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

43	Reference 91/21/AONO/SDCC/CIPM Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°91/21/AONO/SDCC/CIPM POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CLOTURES DE LA CONCESSION DE L'USINE D'EGRENAGE SODECOTON A GOUNA Nature de prestation Prestation Intellectuelle Date de cloture 12-10-2021
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

44

Reference [10/AONO/L11/CDPM/2021 DU 09 SEPTEMBRE 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/L11/CDPM/2021 DU 09 SEPTEMBRE 2021 ELECTRIFICATION RURALE EBOUYE DERRIERE LE GOLF DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, (PHASE 2)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 30-09-2021

45

Reference [15/C/CNDAL/SG/STADU/2021 DU 07/09/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°15/C/CNDAL/SG/STADU/2021 DU 07 SEPTEMBRE 2021 PORTANT PUBUCATION DES RESULTATS DES AVIS DE CONSULTATION DES DC N° 12ET 13/DC/CNDAL/CIPM/2021 DU 07/07/2021

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

46

Reference [088/AOIO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 088/AOIO/SDCC/CIPM DU 27/08/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIECES DETACHEES DES GROUPES ELECTROGENES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE MAYO-GALKE ET DE TOUBORO

Nature de prestation Fournitures

Date de cloture 28-09-2021

47

Reference [006/DDC/C.KH/CIPM-AI/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DOSSIER DEMANDE DE COTATION N°006/DDC/C.KH/CIPM-AI/2020 DU 06/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE MATERIALISATION/BORNAGE VINGT-DEUX (22 KM) LINEAIRES AUTOUR DE L'AIRE DE PATURAGE DE YOLDEO, COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 24-09-2021

48

Reference [005/DDC/C-KH/CIPM-BEC/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/DDC/C-KH/CIPM-BEC/2021 DU 06/09/2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ À BÉTAIL MODERNE À DOUKOULA, COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 24-09-2021

49

Reference [004/DDC/C.KH/CIPM-AI/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DOSSIER DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N 004/DDC/C.KH/CIPM-AI/2021 DU 06/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE QUATRE (4) FORAGES PASTORAUX EQUIPES CHACUN D'UNE POMPE A ENERGIE SOLAIRE, DE DEUX (02) ABREUVOIRS POUR LE GRAND BETAIL, D'UN (01) ABREUVOIR POUR LE PETIT BETAIL ET D'UNE (01) BORNE FONTAINE DANS CERTAINES AIRES DE PATURAGE DE LA COMMUNE DE KAR-HAY : LOT 1 : AIRE DE PATURAGE DE HOULA LOT 2 : AIRE DE PATURAGE DE MBASSAM LOT 3 : AIRE DE PATURAGE DE OURLARGO LOT 4 : AIRE DE PATURAGE DE SIRLAWE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 22-09-2021

#

RESUME DES CONSULTATIONS

50

Reference	003/DDC/C.KH/CIPM-BEC/2021 Lire
Titre/objet	DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/DDC/C.KH/CIPM-BEC/2021 DU 06/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (4) PARCS D'INTERVENTION ZOO-SANITAIRE DANS CERTAINES AIRES DE PATURAGE DE LA COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD : - LOT 1 : AIRE DE PATURAGE DE SIRLAWE - LOT 2 : AIRE DE PATURAGE GUIDINDING - LOT 3 : AIRE DE PATURAGE DE DOLGAYE - LOT 4 : AIRE DE PATURAGE DE BOUZAR
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	22-09-2021



AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 DU 09 SEPTEMBRE 2021 POUR L'ACQUISITION DU PETIT MATERIEL AGRICOLE ET INTRANTS POUR VILLAGES PIONNIERS DANS LES REGIONS :-LOT 1 : CE, SU ET ES ;-LOT 2 : LT, OU, NW ET SW.A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENTEN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du projet cité en référence, le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD), relance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition du petit matériel agricole et intrants dans les Régions CE, SU et ES (lot 1) et LT, OU, NW et SW (lot 2).

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations à produire dans le cadre du présent appel d'offres au titre de l'exercice 2021 se fait en deux (02) lots comme l'indique le tableau suivant :

LOT	REGION	DEPARTEMENT	ARRONDISSEMENT	VILLAGE PIONNIER
LOT 1	CENTRE	LEKIE	OKOLA	LENGON-EBOT
		HAUTE-SANAGA	LEMBE-YEZOU	MEZA'A
		MEFOU ET AKONO	NGOUMOU	NKOLEBEMBISSIE
	SUD	OCEAN	LOLODORF	MPIGUILIGUI
	EST	LOM ET DJEREM	BERTOUA 1	NGANKE
LOT 2	LITTORAL	MOUNGO	NLONAKO	NTOLO
	OUEST	MIFI	BAFOUSSAM 2	BAPI
	NORD-OUEST	MENCHUM	MENCHUM-VALLEY	MODELLE
	SUD-OUEST	FAKO	LIMBE 3	DIKOLO

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des opérations à l'issue des études préalables sont de **vingt-quatre millions cinq cent mille (24 500 000) FCFA TTC pour le lot 1 et dix-neuf millions six cent mille (19 600 000) FCFA pour le lot 2.**

4. Allotissement

Les prestations se feront en deux (02) lots :

- Lot 1 : Acquisition du petit matériel agricole et intrants dans les Régions CENTRE, SUD et EST ;
- Lot 2 : Acquisition du petit matériel agricole et intrants dans les Régions LITTORAL, OUEST, NORD-OUEST et SUD-OUEST.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'Investissement Public de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour le compte de l'exercice budgétaire 2021. Imputations : 2021 346 02 310 000 222 804 (lot 1) et 2021 346 02 320 000 222 805 (lot 2).

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés de l'ASCNPD, sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS ARMP N°335988 ouvert auprès des agences BICEC d'une somme non remboursable de soixante-cinq mille (65 000) FCFA. La copie du reçu de ce versement sera annexée au dossier de consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de l'ASCNPD, au plus tard **le 07 OCTOBRE 2021 à 12 heures**, heure locale. Elles devront porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°013/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 DU 09 SEPTEMBRE 2021

POUR L'ACQUISITION DU PETIT MATERIEL AGRICOLE ET INTRANTS POUR VILLAGES PIONNIERS DANS LES REGIONS :

- **LOT 1 : CE, SU et ES ;**

- **LOT 2 : LT, OU, NW et SW.**

A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT

EN PROCEDURE D'URGENCE

LOT N°.....

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison prévu est de **vingt-cinq (25) jours maximum**. Les fournitures seront livrées dans les Chefs-lieux des Agences Régionales correspondantes.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **quatre cent quatre-vingt-dix mille (490 000) francs CFA pour le lot 1 et trois cent quatre-vingt-douze mille (392 000) francs CFA pour le lot 2** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

- (1) Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellés.
- (2) Les plis visés à l'alinéa 1 ci-dessus, portant le numéro et l'objet de l'appel d'offres, sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.
- (3) Les plis contenant les offres doivent être déposés contre récépissé au lieu indiqué dans l'avis d'appel d'offres.
- (4) Lors de leur réception, les plis sont revêtus d'un numéro d'ordre, de l'indication de la date, de l'heure de remise, et enregistrés dans l'ordre d'arrivée sur un registre spécial édité par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics. Ils doivent rester scellés jusqu'au moment de leur ouverture.
- (5) L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une (01) heures après celle limite de réception des offres fixées dans le dossier d'appel d'offres.
- (6) Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures de dépôt sont irrecevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et financières aura lieu **le 07 OCTOBRE 2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ASCNPD dans la salle des réunions de l'immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée (procuration signée par l'autorité compétente accompagnée d'une photocopie certifiée conforme de la Carte Nationale d'Identité du mandataire).

14. Critères d'évaluation

1 – Critères éliminatoires

- absence de caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- fausse(s) déclaration(s) ou pièce falsifiée(s) ;
- non-conformité d'une pièce administrative après 48 h accordées par la CIPM pour se conformer ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- non-satisfaction d'au moins 7/9 d'avis favorables pour les critères essentiels ;
- non satisfaction des spécifications techniques minimales requises par le DAO ;
- non-respect des caractéristiques techniques des engrais, insecticides, herbicides et fongicides ;

2 – Critères essentiels

- présentation générale de l'offre (reliure, pièces rangées dans l'ordre avec les intercalaires en couleur y compris dans les copies) ;
- prospectus en couleur des fournitures proposées ;
- spécifications techniques du matériel proposé ;
- expérience générale (au moins trois (03) ans dans la fourniture des biens) ;
- expérience spécifique (au moins une (01) prestation similaire réalisée durant les trois (03) dernières années par le soumissionnaire) ;
- chronogramme et délai de livraison ;
- preuves d'acceptation des conditions du marché (Copies du CCAP, des spécifications techniques des fournitures proposées et du projet de marché, complétées, paraphées à chaque page, signées, cachetées et datées à la dernière page, avec la mention « lu et approuvé » ;
- attestation de capacité financière d'au moins **vingt (20) millions pour le lot 1 et quinze (15) millions pour le lot 2** délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ;
- homologation des produits phytosanitaires en cours de validité délivrée par le MINADER.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et ayant satisfait aux critères éliminatoires et à 7/9 des critères essentiels. Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un seul lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 9 Septembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

TAOSSI



MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

DECISION N° 509/B10601/D/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2021 DU 27/08/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2021 DU 21 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS INFORMATIQUES EN VUE DE L'EXTENSION DE LA BASE DES DONNÉES DE MISE EN PLACE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET FICHIERS DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE,

Vu la Constitution du Cameroun ;

Vu la Loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu La Loi n°2021/002 du 26 mai 2021 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu La Loi n°2021/010 du 21 juin 2021 portant ratification de l'ordonnance n°2021/002 du 26/05/2021 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu L'Ordonnance N°2021/002 du 26 mai 2021 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu L'Ordonnance N°2021/003 du 07 juin 2021 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20/06/2018 portant Codes des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics en ses termes non-contraires au Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base;

Vu la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois des Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2021 du 21 Juillet 2021 pour la fourniture des Matériels informatiques en vue de l'extension de la base des données de mise en place des personnels enseignants et fichiers des écoles maternelles et écoles primaires publiques.

Vu Considérant le procès-verbal d'attribution de la CIPM du 11/08/2021.

DECIDE

Article 1^{er} : Le marché de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est attribué ainsi qu'il suit :

Intitule du projet	Montant TTC (FCFA)	Adjudicataire	Délai de livraison
Fourniture des Matériels informatiques en vue de l'extension de la base des données de mise en place des personnels enseignants et fichiers des écoles maternelles et écoles primaires publiques.	133 005 488 (cent trente-trois millions cinq mille quatre cent quatre-vingt-huit)	Société Sprint Pay Cameroon S.A BP 1342 Yaoundé Tél. (237) 657 678 974/ 693 125 918 YAOUNDE	45 (quarante cinq) jours le 27 Aout 2021

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Le **MINISTRE**

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

ADDITIF N°01/CCIMA/SG/CEEMAR/CEA DU 07/09/2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CCIMA/CIPM/2021 DU 18/08/2021 RELATIF A L'ACQUISITION EN LEASING DE DEUX VEHICULES 4X4 PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Cout Prévisionnel
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le coût prévisionnel par lot, incluant le mode de financement par crédit-bail de la prestation est de F CFA 52 950 000 (cinquante-deux millions neuf cent cinquante mille) pour le Lot 1 et F CFA 30 289 000 (trente millions deux cent quatre-vingt-neuf mille) pour le Lot 2, toutes taxes comprises.</p> <p>Le montant prévisionnel du premier (1^{er}) loyer toutes taxes comprises est de F CFA 11 549 000 (onze millions cinq cent quarante-neuf mille) pour le lot 1 et F CFA 5 100 000 (cinq millions cent mille) Francs pour le lot 2.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le coût prévisionnel par lot, incluant le mode de financement par crédit-bail de la prestation est de F TTC cinquante-deux millions neuf cent cinquante mille (52 950 000) FCFA pour le Lot 1 et trente millions cinq cent cinquante mille (30 550 000) FCFA pour le Lot 2, toutes taxes comprises.</p> <p>Le montant prévisionnel du premier (1^{er}) loyer toutes taxes comprises est de F CFA 11 549 000 (onze millions cinq cent quarante-neuf mille) pour le lot 1 et F CFA 5 100 000 (cinq millions cent mille) Francs pour le lot 2.</p>
2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>NB : BIENVOULOIR TELECHARGER LE FICHIER D'ORIGINE POUR AVOIR ACCES A LA PIECE N° 5: DESCRIPTION DE LA FOURNITURE</p>

DOUALA le 7 Septembre 2021

Le PRÉSIDENT

EKEN Christophe

COMMUNE DE NGUIBASSAL

RELATIF A L'AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/C.NGUIBASSAL/BPM/CIPM/2021 DU 09 AOUT 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES (DALOT DOUBLE DE 2*2,50M X 2,00M) AVEC AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES SUR 250ML DE PART ET D'AUTRE DE L'OUVRAGE, DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

1. Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au **Maire de la Commune de Nguibassal, (Autorité Contractante)**, à déposer au secrétariat de la **Mairie de Nguibassal**, Tél : 699 893 983 / 679972494.

2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION**

N°...01...../DC/C.NGUIBASSAL/BPM/CIPM/2021 DU 09 Août 21

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES (DALOT DOUBLE DE 2*2,50m X 2,00m) AVEC AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES SUR 250ML DE PART ET D'AUTRE DE L'OUVRAGE, DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE ». LOT N°

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le _10 Septembre 2021, à 12heures
Lieu de reception des offres	la Mairie de Nguibassal

Lire plutot

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le _17 Septembre 2021, à 12heures
Lieu de reception des offres	la Mairie de Nguibassal

2	Autres
	Au lieu de ... N/A

2 Autres

Lire plutot

1) Article 6 du CCAP : Textes généraux applicables

Au lieu de :

Les lois et réglementations applicables sont celles en vigueur au Cameroun, notamment :

1. La loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
2. La loi cadre n°096/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
3. La loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant le régime financier de l'Etat ;
4. Le décret 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
5. Le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
6. Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
7. Le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
8. l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics ;
9. La circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
10. La circulaire n° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
11. La circulaire n° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
12. La Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Entreprises et Établissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2021 ;
13. Guide des acteurs intervenant dans le processus de la passation et de l'exécution des marchés communaux,
14. D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le Marché.

Lire :

Les lois et réglementations applicables sont celles en vigueur au Cameroun, notamment :

- La loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
La loi cadre n°096/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
La loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant le régime financier de l'Etat ;
Le décret 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics ;
La Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Entreprises et Établissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2021 ;
Guide des acteurs intervenant dans le processus de la passation et de l'exécution des marchés communaux,
D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le Marché.

2) Article 20 du CCAP : Décompte général et définitif

Au lieu de :

21.1. A la fin de la période de garantie qui donne lieu à la réception définitive des travaux, le Chef de service dispose d'un délai d'un mois pour établir le décompte général et définitif du Marché qu'il fait signer contradictoirement par l'entrepreneur et le Maître d'Ouvrage. Ce décompte comprend :

- le décompte final,
- le solde,
- la récapitulation des acomptes mensuels.

La signature du décompte général et définitif sans réserve par l'entrepreneur, lie définitivement les parties et met fin à la Lettre Commande, sauf en ce qui concerne les intérêts moratoires.

21.2. L'entrepreneur dispose alors d'un délai d'un mois pour renvoyer le décompte final revêtu de sa signature.

Lire :

21.1. A la fin de la période de garantie qui donne lieu à la réception définitive des travaux, le Chef de service dispose d'un délai d'un mois pour établir le décompte général et définitif du Marché qu'il fait signer contradictoirement par l'entrepreneur et le Maître d'Ouvrage. Ce décompte comprend :

- le décompte final,
- le solde,
- la récapitulation des acomptes mensuels.

La signature du décompte général et définitif sans réserve par l'entrepreneur, lie définitivement les parties et met fin à la Lettre Commande, sauf en ce qui concerne les intérêts moratoires.

21.2. L'entrepreneur dispose alors d'un délai d'un mois pour renvoyer le décompte final revêtu de sa signature.

21.3. En tout état de cause, L'entrepreneur soumettra au Ministère en charge des Marchés Publics le décompte

définitif pour visa préalable.

NGUI-BASSAL le 10 Septembre 2021

Le MAIRE

MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 033/2021/C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM DU 09 SEPTEMBRE 2021 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM DU 25 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION DE SEPT (07) PICK-UP 4X4 (04 POUR LES SERVICES CENTRAUX ET 03 POUR LES AGENCES REGIONALES) (LOT 2) DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE ADDITIF N°02 DECISION N°012/2021/D/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021 DU 31 AOÛT 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM POUR L'ACQUISITION DE SEPT (07) PICK-UP 4X4 (04 POUR LES SERVICES CENTRAUX ET 03 POUR LES AGENCES RÉGIONALES) (LOT 2) DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Autres

Au lieu de ...

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM pour services centraux et 03 pour les agences régionales) (lot 2) de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement; BIP ASCNPD exercice 2021 imputation : 2021 348 01 340 000 222 101 (lot 2).

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
CENTRAL MOTORS CAMEROON (CMC) B.P: 15326 Yaoundé Tél : 222 30 80 97 N°RCCM: RC/YAE/2020/M/10 N° Contribuable : M121712669896Y	196 000 000 FCFA	05 (cinq) mois

1 Autres**Lire plutot****Article 1 :**

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM pour services centraux et 03 pour les agences régionales) (lot 2) de l'Agence du Service Civique National de Participati Développement; BIP ASCNPD exercice 2021 imputation : 2021 348 01 340 000 222 101 (lot 2).

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
CENTRAL MOTORS CAMEROON (CMC) B.P: 15326 Yaoundé Tél : 222 30 80 97 N°RCCM: RC/YAE/2020/M/10 N° Contribuable : M121712669896Y	196 000 000 FCFA	03 (trois) mois

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 9 Septembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL****TAOSSI**

COMMUNE DE LEMBE YEZOUM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/MINDDEVEL/RC/DHS/C- LBYZ/CIPM/2021 DU 17 AOUT 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX TRONCONS DE ROUTES COMMUNALES : MVEBEKONE-CARREFOUR NFOULA LOT 1 (7.800 KM) ET ZOA-MEYETE-MESSAMBA LOT 2 (5.500 KM), COMMUNE DE LEMBE- YEZOUM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. Elle aura lieu le 09/09/ 2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans la salle des actes de la mairie de Lembe yezoum. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. Elle aura lieu le 14/09/ 2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans la salle des actes de la mairie de Lembe yezoum. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>

LEMBE-YEZOUM le 9 Septembre 2021

Le MAIRE

ZEH Isabelle Coldile

MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE

COMMUNIQUE N° A/171/C/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2021 DU 27/08/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2021 DU 21 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS INFORMATIQUES EN VUE DE L'EXTENSION DE LA BASE DES DONNÉES DE MISE EN PLACE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET FICHIERS DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT, EXERCICE 2021 - IMPUTATION : 55-15-198-17-330008-2276

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Éducation de Base (Maitre d'Ouvrage), communique :

Par **Décision N°** _____/D/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2021 du _____, la société SPRINT PAY, BP 1342 Yaoundé, Tél. (237) 657 678 974/693 125 918, a été déclarée adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé ainsi qu'il suit :

INTITULE DU PROJET	MONTANT TTC (FCFA)	ADJUDICATAIRE	DELAÏ DE LIVRAISON
Fourniture des Matériels informatiques en vue de l'extension de la base des données de mise en place des personnels enseignants et fichiers des écoles maternelles et écoles primaires publiques.	133 005 488 (cent trente-trois millions cinq mille quatre cent quatre-vingt-huit)	Société Sprint Pay Cameroon SA BP 1342 Yaoundé Tél. (237) 657 678 974/ 693 125 918	45 (quarante cinq) jours

L'intéressée est appelée à bien vouloir prendre attache avec la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires non-retenus à l'issue dudit Appel d'Offres, sont invités à bien vouloir retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour lesdits soumissionnaires.

YAOUNDE le 27 Aout 2021

Le **MINISTRE**

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N° 008/CNCC/DG/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONO N°007/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE SECURITE INCENDIE AU SIEGE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

Communique :

La société **FIRE ENGINEERING CONSULTING & SERVICES SARL**,

Tel: **675 06 43 46**, est attributaire du Marché relatif à l'objet susmentionné.

- **Montant TTC du Marché : 19 415 456** (Dix neuf millions quatre cent quinze mille quatre cent cinquante six) francs FCFA.

- **Délai d'exécution : Trois(03) mois.**

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué, au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du CNCC pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Ce communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

DOUALA le 6 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

COMMUNE DE NKONDJOCK

**DECISION N°008/D/CNK/SG/2021 DU 02/09/2021 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRI
COMMANDE A LA DEMANDE DE COTATION N°003 BIS/ ADC/COMNIUN NKONMOCK/CIPM /2021, POUR
LA FOURNITURE DU MATERIEL ET LES PRODUITS POUR LA LUTTE CONTRE LA COVID19 DANS LA
COMMUNE DE NKONDJOCK, DEPARTEMEN DU NKAM, REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKONDJOCK,

Vu La Constitution

Vu La Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu La Circulaire N°00000242/CI/MINFI du 30 Décembre 2020 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratif, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2021;

Vu L'avis de demande de Cotation N°003 bis/ADC/C-NKONDJOCK/CIPM /2021 du 04 Aout 2021, pour la fourniture du matériel et des produits pour la lutte contre la COVID19 dans la commune de Nkondjock, Département du Nkam, Région du Littoral ;

Le Procès-verbal de la commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Nkondjock

DECIDE :

Article 1er ETS DJAM BP : 1019 Douala Té! 699 94 54 68 /694 85 23 39 ; est retenu comme adjudicataire de L'avis de demande de Cotation N°003 bis/ADC/C-NKONDJOCK/CIPM /2021 du 04 Aout 2021, pour la fourniture du matériel et des produits pour la lutte contre la COVID19 dans la commune de Nkondjock, Département du Nkam, Région du Littoral, pour un montant TTC de **Cinq Millions (5 000 000) Francs CFA** et pour un délai d'exécution de **Trente (30) jours calendaires**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NKONDJOCK le 2 Septembre 2021

Le MAIRE

LOMBAT DIBACK Serge Alexis

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

DECISION N° 511/B/10601/D/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2021 DU 30/08/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINEDUB/CIPM/2021 DU 30/06/2021 RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU INFORMATIQUE AUX RÉGIONS DU CENTRE, DU SUD, DU LITTORAL ET DE L'OUEST, SUR FINANCEMENT DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE,

Vu la Constitution du Cameroun ;

Vu la Loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu La Loi n°2021/002 du 26 mai 2021 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu La Loi n°2021/010 du 21 juin 2021 portant ratification de l'ordonnance n°2021/002 du 26/05/2021 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu L'Ordonnance N°2021/002 du 26 mai 2021 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu L'Ordonnance N°2021/003 du 07 juin 2021 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20/06/2018 portant Codes des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics en ses termes non-contraires au Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base;

Vu la Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois des Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/MINEDUB/CIPM/2021 du 30/06/2021 relatif aux travaux d'extension du réseau informatique aux Régions du Centre, du Sud, du Littoral et de l'Ouest ;

Vu Considérant le procès-verbal d'attribution de la CIPM du 11/08/2021.

DECIDE

Article 1^{er} : La Lettre Commande de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est attribuée ainsi qu'il suit :

Intitule du projet	Montant TTC (FCFA)	Adjudicataire	Délai de livraison
Travaux d'extension du réseau informatique aux Régions du Centre, du Sud, du Littoral et de l'Ouest.	46 320 511 (quarante-six millions trois cent vingt mille cinq cent onze)	Global Study Maintenance and Construction, BP 556 Yaoundé Tél : (237) 222 22 00 66 / 699 75 32 39	90 (quatre-vingt dix) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 30 Aout 2021

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

COMMUNE DE LOUM

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 04/DC/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2021 DU 13/09/2021 DÉSIGNATION DES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ À LOUM CHANTIER GARE FINANCEMENT : COMMUNE DE LOUM/ PNDP III IDA 3 DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES) 120 JOURS

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , COMMUNE DE LOUM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **BATIMENT TOUS SECTEURS.**

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

2. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de LOUM, Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune LOUM, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

3. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut être **retiré gratuitement** à la Mairie de LOUM (**au cabinet du Maire de la Commune de Loum**), à partir du **05/10/2021** pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de LOUM, Autorité Contractante, et sera déposé à la Commune de LOUM (Secrétariat Général de la Commune de LOUM), sis à la Commune de LOUM.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS
N° 04/DC/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2021 DU 13/09/2021
CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ À LOUM CHANTIER GARE
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».**

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 05/10/2021, à 11 heures
--	-----------------------------------

5. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de LOUM, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresses précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 05/10/2021, à 12 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle des actes de la commune de Loum

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

6. Renseignements Complémentaires

le Maire de la Commune de LOUM
(AUTORITE CONTRACTANTE)

A

N°	NOM DU PRESTATAIRE	LOCALISATION	BOITE POSTALE	TELEPHONE
1	ETS YAJI CONSTRUCTION			670 19 19 54
2	ETS KABIRO	LOUM	50	677 75 74 40
3	ETS MANUELA & CIE	LOUM	08	651 79 55 98
4	ETS JM & FILS	EDEA	8 213	671 643 383
5	ETS KUMACHANG	WUM	627	678 11 39 78
6	ETS NGAICAM			677669538

Objet: Invitation à soumissionner

Nom du Projet de Travaux	CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ À LOUM CHANTIER GARE
Localisation	(LOUM)
Numéro du Projet	DEMANDE DE COTATION N° 04 /DC/C-LOUM/CIPM/2021 DU 13/09/2021
Délai d'Exécution (en jours calendaires)	120 Jours

Madame/Monsieur,

Dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP), la Commune de LOUM a obtenu un financement et envisage l'exécution des CONSTRUCTIONS D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ À LOUM CHANTIER GARE

Nous vous prions de considérer la présente comme notre invitation à nous soumettre votre meilleure offre pour l'exécution desdits travaux.

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par la Mairie de la Commune de LOUM. Le dossier de demande de cotation peut être retiré gratuitement à la Mairie de la Commune de LOUM ou au PNDP Littoral à partir du **05/10/2021** pendant les jours ouvrables, entre **8 heures 00** et **15 heures 30mm**.

Veillez noter que la date limite de réception des offres est fixée au **05/10/2021**, à **11 heures précises** au cabinet du Maire.

Comptant sur votre participation, nous vous prions de recevoir nos très sincères salutations.

LOUM le 13 Septembre 2021

Le MAIRE

KUATE WAMBO Guy Mesmin

COMMUNE EDZENDOUAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-EDZENDOUAN/CIPM/2021 DU 19/08/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE 04 LOGEMENTS SOCIAUX A EDZENDOUAN CENTRE DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE :FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINDDEVEL - EXERCICE 2021 LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN (MAITRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE) EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU DÉCRET N°2018/366 DU 20 JUIN 2018 PORTANT CODE DES MARCHÉS PUBLICS, INFORME LES PRESTATAIRES INTÉRESSÉS PAR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-EDZENDOUAN/CIPM/2021 DU 19/08/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE 04 LOGEMENTS SOCIAUX A EDZENDOUAN CENTRE DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE , QUE LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT PORTÉES À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES Y AFFÉRENT :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (30) jours représentant 2% du coût prévisionnel du lot ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.
	Lire plutot Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de trente jours (30) jours représentant 2% du coût prévisionnel du lot ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'EDZENDOUAN dans la salle des actes de la Mairie de EDZENDOUAN le 15/9/2021 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'EDZENDOUAN dans la salle des actes de la Mairie de EDZENDOUAN le 17/09/2021 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.
3	Autres
	Au lieu de ... N/A

3 Autres

Lire plutot

Article 40 : Signature du marché

40.2. L'Autorité Contractante dispose d'un délai de cinq (05) jours pour la signature du marché à compter de la date de réception du projet adopté par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics et souscrit par l'attributaire

Article 6 : Textes généraux

Loi 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2021

EDZENDOUAN le 10 Septembre 2021

Le MAIRE

ZING SERGE DIEUDONNE

COMMUNE D'AKOEMAN

AVIS DE CONSULTATION N°001 /AC/C-AKOEMAN/CIPM/2021 DU 13/09/2021 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK UP 4 X4 DOUBLE CABINE DE MARQUE TOYOTA HILUX POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akoéman, Autorité contractante et Maitre d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune D'AKOEMAN, une Consultation Ouverte pour la fourniture d'un véhicule (01) pick-up 4x4 double cabine de marque Toyota Hilux, dans la perspective d'assurer le fonctionnement optimum de ses services et la réalisation de ses missions statutaires.

2. Consistance des prestations

La prestation objet de la présente consultation se résume à la fourniture d'un véhicule (01) pick-up 4x4 double cabine de marque Toyota Hilux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-huit millions cinq cent mille (28 500 000) de francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises spécialisées dans la fourniture de véhicules et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Le véhicule objet de la présente consultation est financé par le FEICOM/COMMUNE D'AKOEMAN pour le compte de la Commune D'AKOEMAN, Exercice 2021.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au sein de la Commune d'AKOEMAN dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA dans les caisses de la Recette Municipale D'AKOEMAN.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront parvenir sous pli fermé à la Commune d'AKOEMAN au Service des affaires Générales, au plus tard le **08/10/2021 à 14h** précises et devront porter la mention suivante ;

AVIS DE CONSULTATION N° 001 /DC/C- AKOEMAN/CIPM/2021 DU 13/09/2021

Pour la fourniture d'UN (01) véhicule pick-up 4x4 double CABINE DE MARQUE TOYOTA HILUX POUR le compte DE LA COMMUNE D'AKOEMAN

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison du véhicule est fixé à 45 jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service au fournisseur.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation (DC), d'un montant égal à **cinq cent soixante-dix mille (570 000) FCFA**, établi par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la (DC), valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence de cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le dossier de Consultation entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'Offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres.

11. Ouverture des Plis

La commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'AKOEMAN procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le **08/10/2021 à 15h** précises dans la salle des actes de la Commune d'AKOEMAN.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Une feuille de présence attestant leur présence pourra être signée à cet effet.

12. Critères d'évaluation

1. Après ouverture des Offres par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'AKOEMAN, les plis déclarés acceptables sont confiés à une commission Technique d'Analyse pour évaluation. L'évaluation va permettre de déterminer le cout de chaque Offre et de comparer les Offres entre elles.

A. Critères éliminatoires :

1. Ils fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels, le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'Offre du soumissionnaire.
2. 1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 h (**sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa9) du code des marchés**;
3. 2. fausse déclaration ou pièces falsifiées portant sur les pièces administratives (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
4. 3. offre technique incomplète ;
5. 4. Non satisfaction d'au moins 75% des critères essentiels entraînant l'élimination de l'Offre ;
6. 5. Caution de soumission non conforme au modèle joint en annexe.

B. Critères essentiels :

1. Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) des critères de qualification portant sur :

2.
 1. Présentation Générale de l'offre
 2. spécifications techniques
 3. Références dans les fournitures similaires
 4. Capacité financière
 5. Délai de livraison
 6. l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières

La non satisfaction d'au moins 75 % des critères ci-dessus entraîne l'élimination de l'Offre.

3. **NB : La grille détaillée d'évaluation est annexée au présent Dossier de Consultation.**

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la moins distante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres, délai au cours duquel L'Autorité Contractante avisera de son choix l'entreprise retenue.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Commune d'AKOEMAN (Services des Affaires Générales) **Tél : 694 59 91 75 / 670 03 61 00.**

YAOUNDE le 13 Septembre 2021

Le 2eme Adjoint au Maire

BALLA JOSEPH MARIE

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 032/2021/C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM DU 09 SEPTEMBRE 2021 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM DU 25 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE 4X4 POUR LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT (LOT 1) DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE ADDITIF N°01

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Autres**

Au lieu de ...

Article 1 :

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM l'acquisition d'un véhicule 4x4 pour le Directeur Général Adjoint (lot 1) de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement; BIP ASCNPD exercice 2021 imputation : 2021 348 01 340 000 222 100 (lot 1).

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
CENTRAL MOTORS CAMEROON (CMC) B.P: 15326 Yaoundé Tél : 222 30 80 97 N°RCCM: RC/YAE/2020/M/10 N° Contribuable : M121712669896Y	48 000 000 FCFA	05 (cinq) mois

1 Autres**Lire plutot****Article 1 :**

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM l'acquisition d'un véhicule 4x4 pour le Directeur Général Adjoint (lot 1) de l'Agence du Service Civique National de Participation Développement; BIP ASCNPD exercice 2021 imputation : 2021 348 01 340 000 222 100 (lot 1).

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
CENTRAL MOTORS CAMEROON (CMC) B.P: 15326 Yaoundé Tél : 222 30 80 97 N°RCCM: RC/YAE/2020/M/10 N° Contribuable : M121712669896Y	48 000 000 FCFA	03 (trois) mois

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 9 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0000033/AONO/MPT/CIPM/2021 DU 10 SEPTEMBRE 2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MODERNISATION DE LA METEOROLOGIE NATIONALE (ACQUISITION, INSTALLATION ET INTERCONNEXION DES EQUIPEMENTS AUTOMATIQUES DE COLLECTE ET DE TRANSMISSION DES DONNEES METEOROLOGIQUES), PHASE 1

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU CAS-FONDS SPÉCIAL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
IMPUTATION
587 05 220021 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la modernisation de la météorologie nationale (acquisition, installation et interconnexion des équipements automatiques de collecte et de transmission des données météorologiques).

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent en l'acquisition et l'installation des équipements météorologiques normalisés et la conception et le développement des applications informatiques de gestion des données et de diffusion des informations météorologiques. Les prestations intègrent des formations des personnels chargés de l'exploitation et de la maintenance des équipements météorologiques et des applications informatiques.

Les activités du projet se déclinent ainsi qu'il suit :

Activité n°1 : acquisition et installation des équipements météorologiques :

- acquisition et installation de six (6) Stations météorologiques automatiques synoptiques (Mfoundi : Yaoundé – ville ; Kadei : Batouri ; Mayo Louti : Guider ; Noun : Koundja ; Mvila : Ebolowa ; Fako : Tiko) ;
- acquisition et installation d'une (01) station de radiosondage et accessoires.

Activité n°2 : conception et développement de quatre (4) applications informatiques de gestion des données et de diffusion des informations météorologiques :

- un système de gestion des données climatologiques ;
 - une application web de concentration des messages d'observations météorologiques ;
 - une application mobile de diffusion des prévisions météorologiques ;
 - un site web de diffusion des informations météorologiques.
- Activité n°1 : acquisition et installation des équipements météorologiques :

Activité n°3 : intégration des données et mise en place d'un datawarehouse ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de Neuf cent millions (900 000 000) Franc CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture et/ou la conception et des solutions météorologiques.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du CAS-Fonds Spécial des Télécommunications, exercice 2021 et suivants, imputation budgétaire N° 587 05 220021 2020 « Réalisation du programme de modernisation de la météorologie nationale (première phase).

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) sise au 1^{er} étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162 (Tél. 222 23 36 41) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et Télécommunications (porte 162, Tél. 222.23.36.41), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor public d'une somme non remboursable de quatre cent mille (400.000) FCFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINPOSTEL sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services du Ministère des Postes & Télécommunications, porte 162, au plus tard le **04 Octobre 2021 à 14 heures** et devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0000033/AONO/MPT/CIPM/2021 DU 10 SEPTEMBRE 2021
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MODERNISATION DE LA METEOROLOGIE NATIONALE
(ACQUISITION, INSTALLATION ET INTERCONNEXION DES EQUIPEMENTS AUTOMATIQUES DE COLLECTE
ET DE TRANSMISSION DES DONNEES METEOROLOGIQUES) PHASE 1
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de cinq (05) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier agréé par le Ministère des Finances d'un montant de dix-huit millions (18.000.000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conformément aux prescriptions du présent Avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment pour défaut de caution de soumission conforme.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **04 Octobre 2021 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINPOSTEL, dans la salle de réunions, sis au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST (porte 308). Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de l'autorisation du fabricant et l'agrément du fournisseur de la station météorologique synoptique, de la station de radiosondage et du générateur d'hydrogène ;
- Absence de certificat ISO 9001 de la station météorologique synoptique, de la station de radiosondage et du générateur d'hydrogène ;
- Non-respect de dix (10) des douze (12) critères essentiels.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- Absence de références dans le domaine climatologique, climatique ou météorologique ;
- Accès à une ligne de crédit (attestation de solvabilité) ;
- Expérience du personnel d'encadrement ;
- Matériel essentiel ;
- Méthodologie et organisation du travail ;
- Certificat de garantie du fabricant de la station météorologique synoptique, de la station de radiosondage et du générateur d'hydrogène ;
- Plaquette et spécifications techniques de la station météorologique synoptique, de la station de radiosondage et du générateur d'hydrogène ;
- Déclaration de conformité de la station météorologique synoptique, de la station de radiosondage et du générateur d'hydrogène ;
- Chiffre d'affaires cumulé des 5 dernières années supérieur à 2 Milliards FCFA ;
- Délai d'exécution ;
- Service après-vente
- Preuve d'acceptation des conditions du marché.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui présente les critères de qualification administrative, technique et financière requises et dont l'offre globale est la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des Affaires Générales (porte 136, Tél. 22 23 36 41) ou au Ministère des Transports, Direction de la Météorologie Nationale (porte 112).

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.-

YAOUNDE le 10 Septembre 2021

Le **MINISTRE**

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°019/ASMI/CUD/SG/DSGP/2021 DU 13/09/2021
RELATIF A LA PRESELECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION DES
POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE ET GLOBALE DOMMAGES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE
DOUALA POUR LES EXERCICES 2022-2023-2024**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

N/A

2. Objet

Le Maire de la Ville de Douala lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la présélection des compagnies d'assurance locales devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la souscription des polices d'assurances automobile et globale dommages au titre des exercices 2022, 2023 et 2024.

3. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont regroupées en deux (02) lots :

– Lot N° 1 : Assurance Automobile :

Elle vise la couverture du parc automobile de la Communauté Urbaine de Douala constituée des camions, engins lourds, véhicules de tourisme, des utilitaires, des pick-up et des engins à deux roues (motocyclettes).

La couverture attendue dans le cadre de cette police d'assurance s'articule autour des garanties ci-dessous :

- Responsabilité civile (RC) / Responsabilité Tiers Incendie (RTI) ;
- Vol partiel ;
- Tierce collision ;
- Incendie ;
- Vol ;
- Braquage ;
- Bris de glace ;
- Avance recours ;
- Individuel personne transportée ;
- Défense recours ;
- Dommage tous accidents / Tous Risques ;
- Autres garanties.

– Lot N° 2 : Assurance Globale Dommages :

Ce lot couvre l'ensemble des bâtiments des infrastructures, des équipements techniques et informatiques.

La couverture attendue dans le cadre de cette police d'assurance s'articule autour des garanties ci-dessous :

- Incendie ;
- Explosion ;
- Vol avec effraction ;
- Dégâts des eaux (1^{er} risque) : dommages directs y compris frais de recherche des fuites ;
- Bris de glaces : Dommages directs ;
- Tous risques informatiques ;
- Risques annexes (risques de grève, émeutes, mouvements populaires, responsabilité civile chef d'entreprise ou propriétaire d'immeuble, vandalisme...).

4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux compagnies d'assurance locales à l'exclusion des entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension suite à la réalisation d'un marché, en application de l'Article 184 du Code des Marchés Publics.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés, en français ou en anglais et six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, seront remis sous pli fermé et scellé à l'adresse suivante :

Communauté Urbaine de Douala

Direction des Services Généraux et Patrimoine
Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics
B.P. 43 Douala

Tél. (237) 233 42 15 09 – Fax : (237) 233 42 69 50

Au plus tard le **27/09/2021 à 15h00**, heure locale, avec la mention :

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N°019/ASMI/CUD/SG/DSGP/2021

Du 13/09/201

POUR LA PRESELECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCES EN VUE DE LA FOURNITURE DES POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE ET GLOBALE-DOMMAGES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LES EXERCICES 2022-2023-2024

6. Composition du dossier

Les entreprises intéressées devront fournir un dossier administratif et un dossier technique.

1. a. Le Dossier Administratif (enveloppe A)

Les pièces administratives suivantes devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou copies légalisées par l'autorité émettrice, datant de moins de trois (03 mois) :

- Une lettre de manifestation d'intérêt timbrée à 1500 FCFA faisant connaître les noms, prénoms et qualité du signataire ;
- Une copie certifiée conforme de l'agrément d'exercice de la profession d'assurance dans la branche concernée ;
- Une attestation d'immatriculation ;
- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère en charges des Finances ;
- Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par les services compétents de l'ARMP ;
- Une attestation de non redevance signée des services compétents des impôts, certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours ;
- Un registre de commerce ;
- Une attestation pour soumission de la CNPS ;
- Un plan et une attestation de localisation certifiés et en cours de validité ;
- Une copie de l'attestation d'adhésion au code CIMA.

L'absence ou la non validité de l'un de ces documents entrainera l'élimination de la candidature.

1. Le Dossier Technique (Enveloppe B)

i. Les références du soumissionnaire en général dans les risques similaires

Les candidats présenteront leurs références ci-dessous détaillées qui devront être justifiées par les pièces suivantes :

- Le Nom du Maître d'Ouvrage ;
- Les copies de huit (08) contrats signés dans les divers domaines (première et dernière page) ;
- Le lieu d'exécution du projet ;
- Les attestations de bonne fin délivrées par les maîtres d'ouvrage.

ii. Les références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires

- Son chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années (2018, 2019, 2020), le chiffre d'affaires doit être supérieur ou égal à 1 milliard FCFA ;

iii. Description détaillée des garanties offertes ;

iv. Modalités de mise en jeu des garanties ;

v. Couverture en réassurance dans la branche concernée ;

7. Critères d'évaluation

vi. Certification ISO 9001/2015 ;

L'évaluation des dossiers se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

vii. Couverture de la marge de solvabilité ;

1. a. Critères éliminatoires

viii. Couverture des engagements réglementés.

Les critères éliminatoires sont les suivants :

i. Absence d'une pièce administrative aux prescriptions du présent Avis ;

ii. Fausses déclarations, substitution ou falsification de pièces ;

iii. Absence d'agrément d'exercer dans le secteur des Assurances ;

iv. Absence d'attestation d'adhésion au code CIMA ;

v. Couverture des engagements réglementés inférieure à 100% sur l'un des exercices 2019, 2020 ;

vi. Note technique inférieure à 70 points sur 100.

1. b. Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur la base des critères suivants :

N°	Critères d'évaluation du dossier technique	Points
1	Présentation générale de l'offre	05

2	Références générales du soumissionnaire	30
	- Copies de 03 contrats d'un montant cumulé de 300 millions FCFA de primes au cours des années 2018, 2019, et 2020 ;	20
	- Procès-verbal de réception ou attestation de satisfecit de chacun des 3 contrats.	10
3	Références spécifiques du soumissionnaire : chiffre d'affaires annuel moyen des années 2018, 2019, et 2020 ;	25
	- Chiffre d'affaires supérieur ou égal à 2 milliards FCFA ;	25
	- Chiffre d'affaires compris entre 1,5 milliards et 1 milliard FCFA ;	15
	- Chiffres d'affaires inférieur à 1 milliard de FCFA.	5
4	Description détaillée des garanties offertes	15
5	Modalités de mise en œuvre des garanties	15
6	Couverture de réassurance	10

N.B. : Seuls les candidats ayant totalisé à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront pré-qualifiés.

8. Renseignements Complémentaires

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, sise à la voirie municipale, immeuble NSIA, 2^{ème} étage, aux heures ouvrables entre 07h30min et 15h30min.

9. Evaluation et publication des resultats

Les compagnies d'assurance retenues à l'issue de cette évaluation seront consultées dans le cadre d'Appel d'Offres National Restreint subséquent pour lequel le présent Avis à Sollicitation est élaboré.

DOUALA le 13 Septembre 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/ADC/CIPM/2021 DU 14/09/2021 RELATIF A L'ENTRETIEN MENAGER DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA. FINANCEMENT: SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A, EXERCICE 2021, LIGNE 62412000.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert, **relatif à l'entretien ménager de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Garoua.**

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en :

- Le nettoyage et l'entretien des sols ;
- Le nettoyage et l'entretien des murs ;
- Le nettoyage et l'entretien de l'ensemble des baies vitrées et vitrerie persienne sur les faces ;
- Le nettoyage des enseignes lumineuses ;
- Le nettoyage et l'entretien des passerelles télescopiques ;
- Le nettoyage et l'entretien des terrasses, esplanades et parking automobiles plein air ;
- Le nettoyage et l'entretien des rideaux, tissus, mobiliers de bureaux, etc.

Les détails sont contenus dans les Termes de Référence (pièce n° 5 du DAO) et le devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est d'environ **soixante-huit millions six cent-quatre mille sept cent-quatre (68 604 704) F CFA TTC par an.**

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas subdivisées en un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun, et spécialisées dans le domaine du nettoyage professionnel et de l'entretien des grandes surfaces.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2021 et suivant, Ligne 62412000.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104, Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02**, **postes 359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP », ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé-Agence centrale, Yaoundé-Nsimalen-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

Visite du site

Pour une meilleure appréciation des prestations à réaliser, il est prévu une visite guidée du site à l'attention des soumissionnaires le **04/10/2021** à partir de **11 heures**, le point de rencontre est le secrétariat du Directeur de l'Aéroport International de Garoua.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, au plus tard le **14/10/2021 à 14 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/ADC/CIPM/2021 DU 14/09/2021

RELATIF A L'ENTRETIEN MENAGER DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA.

« **À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

10. Delai de Livraison

La durée d'exécution des prestations est de **vingt-quatre (24) mois**, dont une tranche ferme de douze (12) mois et une tranche conditionnelle de douze (12) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant d'un **million trois cent soixante-dix mille (1 370 000) F CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances, dont la liste est jointe à la pièce 12.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **14/10/2021 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

14. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet (confère RPAO, enveloppe administrative page 31) ;
- b) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe administrative page 32) ;
- c) Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes (document à joindre dans le dossier administratif) ;
- d) Une note technique inférieure à seize (16) oui pour l'ensemble des critères essentiels ;
- e) Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- f) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections arithmétiques de son offre financière ;
- g) Absence de police d'assurance Responsabilité Civile Chef d'entreprise ;
- h) Antécédents avec ADC S.A dans l'exécution de marchés antérieurs ;
- i) Non production d'un justificatif d'une prestation de même type.

15.2 Critères essentiels

- 1) Références en prestations similaires : **oui/non**
- 2) Moyens matériels : **oui/non**
- 3) Qualité du personnel : **oui/non**
- 4) Note méthodologique : **oui/non**
- 5) Capacité financière : **oui/non**
- 6) Attestation de visite de site **oui/non**
- 7) Preuves d'acceptation des conditions du marché **oui/non**
- 8) Présentation de l'offre : **oui/non**

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 298/414.**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82** ;
- Numéro vert CONAC : **1516.**

YAOUNDE le 7 Septembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/SODECAO/CIPM//2021 DU 13 SEPTEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DE CENT SOIXANTE-TREIZE MILLE CINQ CENTS (173.500) LITRES DE PRODUITS PÉTROLIERS EN VRAC À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO), EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET SODECAO EXERCICE 2021 (REC) LIGNE 605600

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECAO lance un Appel d'Offres pour la fourniture de cent soixante-treize mille cinq cents (173.500) litres de produits pétroliers en vrac à la SODECAO, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Le présent Marché porte sur la fourniture de cent soixante-treize mille cinq cents (173.500) litres de produits pétroliers en vrac.

Le montant du Marché en valeur pour utilisation est livré soit sous forme des cartes électroniques, soit sous forme des coupons de carburant, soit alors sous une combinaison aux choix du Maître d'Ouvrage de l'une ou de l'autre forme sus-visée

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à cent millions (100.000.000) F CFA TTC.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans la fourniture des produits pétroliers installées en République du Cameroun.

6. Financement

Le financement du présent Appel d'Offres sera assuré par le budget de la SODECAO, exercice 2021 (dotation REC 605600).

7. Consultation du Dossier

N/A

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré, dès publication du présent avis, à la SODECAO (bâtiment SDAA porte n°19), contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100.000) F CFA.

es frais d'achat du dossier sont versés au compte spécial CAS-ARMP N° 335988 ouvert dans les livres comptables de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

Lors du retrait du dossier, chaque Soumissionnaire devra se faire enregistrer en indiquant son adresse complète (BP, Tél., Fax, e-mail).

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devront parvenir ou être déposées contre récépissé de soumission à la SODECAO, au plus tard **le 06 octobre 2021** à 09 H 00 , heure locale, et porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/SODECAO/CIPM/2021 DU SEPTEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DE CENT SOIXANTE-TREIZE MILLE CINQ CENTS (173.500) LITRES DE PRODUITS PETROLIERS EN VRAC A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO), EN PROCEDURE D'URGENCE »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par l'Autorité Contractante pour la livraison de la fourniture, objet du présent Appel d'Offres, est de vingt (20) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de un million deux cent mille (1.200.000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent dater de moins de trois (03) mois en ce qui concerne l'attestation d'immatriculation, le registre de commerce, l'attestation de non faillite, l'attestation de non-redevance et l'attestation de domiciliation bancaire ; et avoir été produites postérieurement à la date de signature du présent Avis d'Appel d'Offres pour ce qui est de l'attestation de la CNPS, de la quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres, de la caution de soumission et de l'attestation de non-exclusion de l'ARMP.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis contenant les pièces administratives, offres techniques et financières et techniques aura lieu **le 06 octobre 2021** à 10 heures par la Commission interne de Passation des Marchés de la SODECAO en présence de chaque Soumissionnaire qui le désire ou de son représentant dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission;
- fausse déclaration, substitution ou falsification d'une pièce administrative;
- défaut de qualité de marketeur ;
- non- conformité du modèle de soumission ;
- non-respect de plus de trois (03) critères essentiels ;
- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif non régularisée après le délai réglementaire accordé par la Commission interne de Passation des Marchés (CIPM).

2 Critères essentiels :

- chiffre d'affaires moyen des trois dernières années budgétaires ? 1.000.000.000 de F CFA Oui ? Non ?
- accès à la ligne de crédit ou attestation de surface financière ? 70.000.000 de F CFA Oui ? Non ?
- délai de livraison inférieur ou égal à vingt (20) jours maximum Oui ? Non ?
- références des prestations similaires ? 1 marché similaire (première et dernière pages), exécuté au cours des trois (03) dernières années, assorti du procès-verbal de réception Oui ? Non ?
- disponibilité des produits pétroliers en vrac Oui ? Non ?

- validité de coupons des produits pétroliers ? dix-huit (18) mois à compter de la date de livraison Oui ? Non ?
- Oui ? Non ?
- existence de la consommation à la carte Oui ? Non ?
- implantation zone SODECAO (Régions du Centre, du Sud, de l'Est et du Littoral) Oui ? Non ?
- présentation des Offres Oui ? Non ?

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'Offre est évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la SODECAO (bâtiment SDAA, porte 17 Tél. 222-30-45-44).

YAOUNDE le 13 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKO'O AKOUAFANE Jean claude

COMMUNE DE NGAOUNDAL**COMMUNIQUE N°14/C/CNDAL/SG/STADU/2021 DU 07 SEPTEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES AVIS DE CONSULTATION DE LA DC N° 14/DC/CNDAL/C1PM/2021 DU 11/06/2021**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL (Maître d'Ouvrage)**

Porte à la connaissance du public que, par décision **N°13/DM/CNDAL/SG/STADU/2021**, Les Etablissements suivants sont déclarés attributaires du projet relatif à la demande de consultation ci-dessus pour le montant et le délai suivants :

Objet	Attributaires	Montant TTC(FCFA) lu lors du Dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) attribué	Délai d'exécution
ACQUISITION DU MATERIEL DE LUTTE ANTI VECTORIELLE DANS LES AIRES DE PATURAGES INFECTEES, COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, RÉGION DE L'ADAMAOUA.	ETS ZAINGOL	10 511 000 FCFA	10 511 000 FCFA	60 jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Ngaoundal, dans un délai de sept (07) Jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de la Lettre-Commande, passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

*NGAOUNDAL le 7 Septembre 2021**Le MAIRE***MOHAMADOU.. Sani**

SOCIETE NATIONALE DES MINES

COMMUNIQUE N°0005/C/SONAMINES/DG DU 10 SEPTEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000001/AONO/SONAMINES/CIPM/2021 DU 09/08/2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA SOCIETE NATIONALE DES MINES (SONAMINES).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE NATIONALE DES MINES COMMUNIQUE : La Lettre-Commande relative à l'acquisition du matériel informatique à la Société Nationale des Mines (SONAMINES) est attribuée au soumissionnaire DIGITAL COMPUTERS, Tél. : 679 76 50 60/655 08 86 86, pour un montant TTC de **quarante six millions six cent quatre-vingt-dix huit mille trois cent (46 698 300)** Francs CFA. Délai de livraison **trente (30)** jours.

Le Directeur Général de DIGITAL COMPUTERS est invité à se présenter à la Direction Générale de la SONAMINES pour l'établissement de son marché.

YAOUNDE le 10 Septembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BOYOGUENO SERGE HERVE

COMMUNE DE NKONDJOCK

COMMUNIQUÉ N° 008/C/CNSG/2021 DU 02/09/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA L'A L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION NATIONAL OUVERT N° 003BIS/ADCNO/C-NKONDJOCK/CIPM /2021, POUR LA FOURNITURE MAI ERIEL ET PRODUIT POUR LA LUTTE CONTRE LA COVID19 DANS LA COMMUNE DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU NKAM, RÉGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Nkondjock communique :

Par Décision N°008/D/CNK/SG/2021 du 02/09/2021, le résultat se présentant comme suit :

Intitulé du projet	Entreprises	Montants TTC (FCFA) corrigés	Délai de livraison	
FOURNITURE DU MATERIEL ET LES PRODUITS POUR LA LUTTE CONTRE LA COVID1.9 DANS LA COMMUNE DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL	ETS IMAM BP : 1019 Douala Tél : 699 94 54 68 /694 85 23 39	<i>Cinq Millions de Francs CFA (5 000 000)</i>	Trente (30) jours calendaires	
	Complexe Technologique et de Prestation SARL BP 24 Edea Tel : 696 61 83 86 675 13 62 35			Note

Les ETS :DJAM sont retenus pour la fourniture objet du la demande de Cotation susmentionnée pour un montant de Cinq Million (trente) jours. Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (7) jours du 02/09/2021 au 09/09/2021 au Bureau du Maire Général de la commune de Nkondjock pour la mise au point du contrat correspondant.

Par ailleurs, Complexe Technologique et de Prestation SARL, n'ayant pas été sélectionné est prié de passer retirer ses offres sous ce délai, ces offres seront détruites.

NKONDJOCK le 2 Septembre 2021

Le MAIRE

LOMBAT DIBACK Serge Alexis

SOCIETE NATIONALE DES MINES

DECISION N°0004/D/SONAMINES/DG DU 10 SEPTEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000001/AONO/SONAMINES/CIPM/2021 DU 09/08/2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA SOCIETE NATIONALE DES MINES (SONAMINES).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE NATIONALE DES MINES,

- Vu la Constitution de la République du Cameroun ;
- Vu l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique adopté le 30 Janvier 2014 à Ouagadougou ;
- Vu la loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités publiques ;
- Vu le décret n° 2001/051/PM du 16 avril 2001 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret le décret n°2018/355 du 12 juin 2018, fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu le décret n° 2020/749 du 14 Décembre 2020 portant création de la Société Nationale des Mines ;
- Vu le décret n° 2020/750 du 14 Décembre 2020 portant approbation des statuts de la Société Nationale des Mines ;
- Vu la résolution n°000002/CAE1/SONAMINES du 16 avril 2021 portant désignation du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de la SONAMINES ;
- Vu la résolution n°000003/CAE1/SONAMINES du 16 avril 2021 portant adoption du budget de la SONAMINES au titre de l'exercice 2021 ;
- Vu la Résolution N°000009/CAO1/SONAMINES du 22 juin 2021 portant désignation du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation de Marchés placée auprès de la SONAMINES ;
- VU le Dossier de d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n° 000001/AONO/SONAMINES/CIPM/2021 du 09/08/2021 pour l'acquisition du matériel informatique à la SONAMINES (SONAMINES) ;
- Vu le rapport de la Sous-commission d'Analyse des offres adopté le 08/09/2021;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : La Lettre-Commande relative à l'acquisition du matériel informatique à la Société Nationale des Mines (SONAMINES) est attribué au soumissionnaire **DIGITAL COMPUTERS**, B.P. : Yaoundé, Tél. : 679 76 50 60/655 08 86 86, pour un montant de **quarante six millions six cent quatre-vingt-dix huit mille trois cent (46 698 300)** Francs CFA. Délai de livraison trente (30) jours.

ARTICLE 2-: Le Directeur Général de **DIGITAL COMPUTERS** est invité à se présenter à la Direction Générale de la SONAMINES pour l'établissement de la Lettre-Commande..

YAOUNDE le 10 Septembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

BOYOGUENO SERGE HERVE



SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

PORTANT PUBLICATION D'UN ADDITIF RECTIFICATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°058/AOIO/SNI/CIPM/21 RELATIF À LA SÉLECTION D'UN CABINET POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ PORTANT SUR LA MISE SUR PIED D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION INTÉGRÉE À NTUI DANS LA RÉGION DU CENTRE CAMEROUN D'UNE PART, DE CULTURE DE MAÏS ET DE SEMENCES AMÉLIORÉES, ET D'AUTRE PART, DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DE GRITZ, DE FARINE DE MAÏS ET D'AUTRES POTENTIELS PRODUITS DERRIVÉS LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN (SNI) PUBLIE UN ADDITIF CONCERNANT LE MONTANT DE LA CAUTION ET L'HARMONISATION DES CRITÈRES DE SÉLECTION.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Cautionnement Provisoire
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire d'un montant d'un million cinq cent mille francs CFA (1 500 000), ayant un délai de validité de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres et délivré par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des finances (voir liste en annexe n°5).</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire d'un montant d'un million deux cent mille francs CFA (1 200 000), ayant un délai de validité de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres et délivré par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des finances (voir liste en annexe n°5).</p>

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>

2 Autres

Lire plutot

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

Au lieu de :

12. - CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires sont :

Fausse déclaration, substitution ou falsification de documents ;

Absence de caution de soumission ;

Absence d'une attestation de régularité fiscale ;

Absence d'une attestation sociale justifiant le paiement des cotisations sociales du personnel ;

Termes de Référence et CCAP non paraphés à toutes les pages et non signés à la dernière page;

Présence d'éléments financiers dans l'offre administrative et dans l'offre technique ;

Absence d'acte notarié de groupement conforme à l'article 4.5 du RPAO;

Note de qualification technique inférieure à 75/100 ;

Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années (document à joindre dans le dossier administratif) pour les entreprises étrangères et attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

Lire Plutôt :

12. - CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires sont :

Fausse déclaration, substitution ou falsification de documents ;

Absence de caution de soumission ;

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;

Termes de Référence et CCAP non paraphés à toutes les pages et non signés à la dernière page;

Présence d'éléments financiers dans l'offre administrative et dans l'offre technique ;

Absence d'acte notarié de groupement conforme à l'article 4.5 du RPAO;

Note de qualification technique inférieure à 75/100 ;

Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années (document à joindre dans le dossier administratif) pour les entreprises étrangères et attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES ET PARTICULIERES & CAHIER DES CLAUSES GENERALES (CCAP & CCAG)

Au lieu de :

Article 6 : Textes généraux applicables

- à la Loi n° 2018/022 du 11/12/2010 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

- à la Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2010 portant instructions relatives à l'exécution des Lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2018.

Lire plutôt :

Article 6 : Textes généraux applicables

Le présent marché est soumis aux textes généraux ci-après :

- à la Loi n° 2020/018 du 17/12/2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

- à la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des Lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021;

Au lieu de :

Article 26 : Délais d'exécution du marché

Le prestataire à 270 jours (9 mois) pour la réalisation de l'étude de faisabilité. Les délais des phases sont définis ainsi qu'il suit:

Lire plutôt :

Article 26 : Délais d'exécution du marché

Le prestataire à 180 jours (6 mois) pour la réalisation de l'étude de faisabilité. Les délais des phases sont définis ainsi qu'il suit:

ADDENDUM N°060/SNI/DG/DEC/DAG/DEC.A/DAG.A/ECP1/ALM DU 09/09/21

OF THE OPENED INTERNATIONAL BID INVITATION

N°058/AOIO/SNI/CIPM/21

FOR THE SELECTION OF A CABINET SPECIALIZED IN THE REALIZATION OF FEASIBILITY STUDIES REGARDING THE SETTING UP OF AN INTEGRATED PRODUCTION UNIT IN NTUI IN THE CENTRE REGION OF CAMEROON ON THE ONE HAND, OF THE CULTIVATION OF CORN AND IMPROVED SEEDS, AND ON THE OTHER HAND, THE PRODUCTION AND MARKETING OF GRITZ, CORN FLOUR AND OTHER BY-PRODUCTS

The General Manager of the National Investment Corporation of Cameroon (SNI), Contracting Authority, informs

bidders interested in the above-mentioned Invitation to Tender of the following amendments:

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

8. BID BOND

Instead of:

At the risk of rejection, each bidder must provide a provisional guarantee document in the amount of one and a half million (1 500 000) francs CFA, with a validity period of 120 days as from the deadline for submission of bids, issued by a first-rate banking institution approved by the Ministry of Finances (see list in annex 5).

Please read:

At the risk of rejection, each bidder must provide a provisional guarantee document in the amount of one million and two hundred thousand (1 200 000) francs CFA, with a validity period of 120 days as from the deadline for submission of bids, issued by a first-rate banking institution approved by the Ministry of Finances (see list in annex 5)

13. QUALIFICATION CRITERIA

Instead of:

Qualifications, skills of the staff assigned to the mission: 50 points

Adequate training of experts in relation to the mission;

CV of experts signed and dated;

Experience in similar study projects;

Experience in wood-energy recovery projects;

Experience in thermochemical wood conversion projects;

Diploma or attestation certified by a competent authority

Please read :

Qualifications, skills of the staff assigned to the mission: 50 points

Adequate training of experts in relation to the mission;

CV of experts signed and dated;

Experience in similar study projects;

Diploma or attestation certified by a competent authority;

Experience in production projects of sought-after corn varieties;

Experience in production projects of sought-after varieties of improved maize seeds;

Experience in industrial corn processing projects;

Experience in industrial production projects of gritz and corn flour to international standards;

Experience in the efficient marketing of agro products finished and semi-finished industrialists in Cameroon and abroad.

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

12. ELIMINATORY CRITERIA

Instead of:

Eliminatory criteria are as follows:

False declaration, substitution or forgery of documents ;

Absence of bid bond;

Absence of social security certificate (NSIF)

Absence of certificate of fiscal regularity

Terms of reference and schedule of common specific administrative clauses not initialed on all pages and not signed on the last page;

Presence of financial items in the administrative and in the technical bid;

Absence of a grouping notarial deed in compliance with article 4.5 of STR;

Technical qualifying score under 75/100 ;

Absence of declaration on the honor of non-abandonment of the market during the last three (03) years (document to be attached in the administrative file) for foreign companies and certificate of non-exclusion of public contracts issued by the Regulatory Agency Public Procurement.

Please read:

Absence or non-compliance of an administrative document after the regular given deadline;

False declaration, substitution or forgery of documents ;

Absence of bid bond;

Terms of reference and schedule of common specific administrative clauses not initialed on all pages and not signed on the last page;

Presence of financial items in the administrative and in the technical bid;

Absence of a grouping notarial deed in compliance with article 4.5 of STR;

Technical qualifying score under 75/100.

Absence of declaration on the honor of non-abandonment of the market during the last three (03) years (document to be attached in the administrative file) for foreign companies and certificate of non-exclusion of public contracts issued by the Regulatory Agency Public Procurement.

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES ET PARTICULIERES & CAHIER DES CLAUSES GENERALES (CCAP & CCAG)

ARTICLE 6 : TEXTES GENERAUX APPLICABLES

Instead of :

à la Loi n° 2018/022 du 11/12/2010 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

à la Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2010 portant instructions relatives à l'exécution des Lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice

2018.

Please read :

Article 6 : Textes généraux applicables

Le présent marché est soumis aux textes généraux ci-après :

à la Loi n° 2020/018 du 17/12/2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
à la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des Lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021;

ARTICLE 26 : DELAIS D'EXECUTION DU MARCHÉ

Instead of :

Le prestataire à 270 jours (9 mois) pour la réalisation de l'étude de faisabilité. Les délais des phases sont définis ainsi qu'il suit:

Please read

Le prestataire à 180 jours (6 mois) pour la réalisation de l'étude de faisabilité. Les délais des phases sont définis ainsi qu'il suit:

BANQUES

Instead of :

AFRILAND FIRST BANK (AFB)

1. BANQUE ATLANTIQUE DU CAMEROUN (BAC)

BANQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT (BICEC)
CITIBANK CAMEROUN (CITIGROUP)
COMMERCIAL BANK OF CAMEROUN (CBC)
ECOBANK CAMEROUN (ECOBANK)
NATIONAL FINANCIAL CREDIT BANK (NFC BANK)
SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE BANQUES CAMEROON (SCB)
SOCIETE GENERALE CAMEROUN (SGC)
STANDARD CHARTERED BANK CAMEROON (SCBC)
UNION BANK OF CAMEROON (UBC)
UNITED BANK OF AFRICA (UBA)
BANQUE GABONAISE POUR LE FINANCEMENT INTERNATIONAL (BGFI)
BANQUE CAMEROUNAISE DES PME
BANK OF AFRICA CAMEROON (BOAC)
BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (BC-PME)
CREDIT COMMUNAUTAIRE D'AFRIQUE – BANK (CCA-BANK)

Please read :

YAOUNDE le 9 Septembre 2021

AFRILAND FIRST BANK (AFB)

BANQUE ATLANTIQUE DU CAMEROUN (BAC)

BANQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT (BICEC)

CITIBANK CAMEROUN (CITIGROUP)

COMMERCIAL BANK OF CAMEROUN (CBC)

ECOBANK CAMEROUN (ECOBANK)

NATIONAL FINANCIAL CREDIT BANK (NFC BANK)

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE BANQUES CAMEROON (SCB)

SOCIETE GENERALE CAMEROUN (SGC)

10. STANDARD CHARTERED BANK CAMEROON (SCBC)

11. UNION BANK OF CAMEROON (UBC)

12. UNITED BANK OF AFRICA (UBA)

13. BANQUE GABONAISE POUR LE FINANCEMENT INTERNATIONAL (BGFI)

14. BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (BC-PME)

15. CREDIT COMMUNAUTAIRE D'AFRIQUE – BANK (CCA-BANK)

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

YAOU AISSATOU

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

ADDITIF N°03 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM DU 09 JUILLET 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DU PETIT MATERIEL AGRICOLE ET INTRANTS POUR VILLAGES PIONNIERS DANS LES REGIONS AD, NO ET EN (LOT 1) A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>DECISION N°015/2021/D/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021 du 02 septembre 2021 Portant publication du résultat de l'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM du 08 juin 2021 relatif à l'acquisition du matériel pour installation des Volontaires pionniers dans les Régions AD, NO et EN (lot 1) à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>DECISION N°015/2021/D/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021 du 02 septembre 2021 Portant publication du résultat de l'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM du 09 juillet 2021 relatif à l'acquisition du petit matériel agricole et intrants pour villages pionniers dans les Régions AD, NO et EN (lot 1) à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement</p> <p>Le reste sans changement.</p>

YAOUNDE le 9 Septembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

AVIS DE COTATION N°004/ DC/DST/SG/CUG/CIPIVI/AI/2021 DU 16/08/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDITION D'EAU POTABLE DANS LA LOCALITE DE SANGUERE PAUL, ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
221110

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

1) Objet:

Dans le cadre de l'exécution des travaux d'addiction en eau Potable, le Maire de la ville de Garoua, Maître d'Ouvrage lance un avis de cotation pour L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDITION D'EAU POTABLE DANS LA LOCALITE DE SANGUERE PAUL, ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE.

2. Consistance des prestations

6) Description des prestations

Les prestations de la présente lettre commande comprennent :

- Les travaux des études et reconnaissance du site,
- La mobilisation et l'installation,
- Les travaux de forages et équipements,
- L'Analyse essai de pompage et développement,
- La tuyauterie,

- La fourniture et la pose d'une pompe solaire,
- La fourniture et la pose d'un générateur solaire,
- La formation des locaux et pérennisation de l'ouvrage.

3. Cout Prévisionnel

4) Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **26 000 0000 (vingt-six millions)** Francs CFA TTC

4. Allotissement

3) Allotissement

Allotissement : un seul lot.

5. Participation et origine

5) Participation

La participation à cette consultation est ouverte à toutes entreprises ou sociétés des Bâtiments et des Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet de la présente Lettre commande.

6. Financement

7) Financement :

Les prestations, objet de la présente consultation sont financées par le Budget de la Communauté urbaine de Garoua exercice 2021, sur la ligne budgétaire d'imputation N° 221 110.

7. Consultation du Dossier

9) Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la ville de Garoua dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

10) Acquisition du Dossier de consultation

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la ville sise au 1^{er} étage du Bâtiment Principal de la Mairie de la ville de Garoua, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier, payable à la Recette Municipale de (a Communauté Urbaine de Garoua).

9. Remises des offres

11) Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels. L'offre devrait être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et devra parvenir au Secrétariat du Maire de la ville sise au 1^{er} étage du Bâtiment Principal de la Mairie de la ville de Garoua, au plus tard le 10/09/2021 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**« CONSULTATION N°004/ DC/DST/SG/CUG/CIPM/AI/2021 du 16/08/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA LOCALITE DE SANGUERE PAUL, ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE.
FINANCEMENT : Budget de la Communauté Urbaine de Garoua Exercice 2021
A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

2) Délai d'exécution

Le délai d'exécution est fixé à **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la présente Lettre Commande.

11. Cautionnement Provisoire

8) Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce VIII du DC précisant le montant de **520 000 (Cinq Cent Vingt Mille) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

12) Recevabilité :

Les offres seront remises à l'adresse sus indiquée et dépouillées le 10/09/2021 à 14 h dans la salle de réunion de la CIPM, par la Commission de Passation interne des Marchés de la Communauté Urbaine de Garoua, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC), et accompagnées du modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **10/09/2021 à 14 h** dans la salle de réunion de la CIPM, par la Commission de Passation interne des Marchés de la Communauté Urbaine de Garoua, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC), et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation**13) Critères Éliminatoires.**

- L'absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ou la non-conformité persistante d'une pièce administrative après accord de 48 heures;
- Absence de la caution de soumission;
- La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière;
- Note technique inférieure à 70% (24/34);

- Le non-respect de deux critères essentiels (planning, capacité de financement)

14) Critères essentiels.

- Présentation générale de l'Offre ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux ;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise ;
- Déclaration sur l'honneur de non-abandon d'un marché public durant les trois ; dernières années par le soumissionnaire ;

15. Attribution

La Commission de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre commande au Fournisseur, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation, et qu'elle est l'offre la moins- disante.

16. Durée Validité des Offres**15) Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires**16) Renseignements complémentaires :**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la ville sise au 1^{er} étage du Bâtiment Principal de la mairie de la ville de Garoua.

GAROUA le 16 Aout 2021

Le MAIRE

OUSMAILA MOHAMADOU

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

AVIS DE COTATION N°02/ DC/DST/SG/CUG/CIPM/A1/2021 DU 16/08/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE MONOPHASEE CARREFOUR EP- LYCEE DE KISMATARI.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
221 110.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

1. OBJET:

Dans le cadre du budget de la communauté Urbaine de Garoua Exercice 2021, le Maire de la ville de Garoua, Maître d'Ouvrage lance un avis de cotation pour les travaux pour l'exécution des travaux de construction de la ligne monophasée carrefour EP - lycée de KISMATARI

2. Consistance des prestations **New(Additif)**

Au point 6 de l'avis DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Les prestations de la présente lettre commande comprennent les travaux de Construction du Réseau MT Monophasée, de la construction du réseau BT aérien Monophasée et de l'équipement d'un poste H61 Mono

3. Cout Prévisionnel

4. COUT PREVISIONNEL

Montant prévisionnel de ce projet est estimé : **18 000 0000 FCFA TTC**

4. Allotissement

3. ALLOTISSEMENT

Les prestations sont à réaliser en un lot unique.

5. Participation et origine

5. PARTICIPATION

La participation à cette consultation est ouverte à toutes entreprises ou sociétés des Bâtiments et des Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet de la présente lettre commande.

6. Financement

7. FINANCEMENT

Les prestations, objet de la présente consultation sont financées par le Budget de la communauté urbaine de Garoua exercice 2021, sur la ligne budgétaire d'imputation N° **221 110**.

7. Consultation du Dossier

9. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la ville de Garoua dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

10. Acquisition du Dossier de consultation

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la ville sis au 1^{er} étage du Bâtiment Principal de la mairie de la ville de Garoua, dès publication du présent avis, contre présentation d'une Quittance de versement de la somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs Cfa.** représentant les frais d'achat du dossier, payable à la recette Municipale de la Communauté Urbaine de Garoua.

9. Remises des offres

1. Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels. L'offre devrait être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la ville sise au 1^{er} étage du Bâtiment Principal de la mairie de la ville de Garoua, au plus tard le 10/09/2021 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS DE COTATIONS N°02/DC/DST/SG/CUG/CIPM/Ai/2021 DU 16/08/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE MONOPHASEE CARREFOUR EP- LYCEE DE KISMATARI.
FINANCEMENT : Budget de la communauté Urbaine de Garoua Exercice 2021
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

2. DELAI D'EXECUTION

Le délai de Travaux est fixé à 03 (trois) mois.

11. Cautionnement Provisoire

8. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances précisant le montant de **Trois Cent soixante Mille (360 000) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

12. Recevabilité :

Les offres seront remises à l'adresse sus indiquée et dépouillées le 10/09/2021 à 14 h dans la salle de la commission sis à la direction des services techniques, par la Commission de Passation interne des Marchés de la Communauté Urbaine de Garoua, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HIVA) et toutes taxes comprises (TTC), et accompagnées du modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le 10/09/2021 à 14 h dans la salle de la commission sis à la direction des services techniques, par la Commission de Passation interne des Marchés de la Communauté Urbaine de Garoua, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HIVA) et toutes taxes comprises (TTC), et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

13. Critères Eliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ou la non-conformité persistante d'une pièce administrative après accord de 48 heures;
2. L'absence de la caution de soumission;
3. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
4. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière

15. Attribution

La Commission de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre commande au Fournisseur, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation, et qu'elle est l'offre la moins- disante.

16. Durée Validité des Offres

14. Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

15. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la ville sis au 1^{er} étage du Bâtiment Principal de la mairie de la ville de Garoua.

GAROUA le 16 Aout 2021

Le MAIRE

OUSMAILA MOHAMADOU

PRÉFECTURE DE MBERE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 006/AONO/PREFET-MBERE/CDPM-MB/2021 DU 07 SEPTEMBRE 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT EN URGENCE DES POINTS CRITIQUES SUR LA ROUTE REGIONALE 0805 NGANHI (INTERN1) - DJOHONG - YAMBA (158,50 KM), REGION DE L'ADAMAOUA EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP/MINEPAT/CHAPITRE 94, EXERCICE 2021 DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DU BIP/MLNEPAT/CHAPITRE 94 DE L'EXERCICE 2021, LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 94 709 07 110000 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de traitement en urgence des points critiques sur la route régionale 0805 NGANHI (InterN1) - DJOHONG - YAMBA (158,50 KM), région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation de chantier;
- Amené et repli du matériel;
- Études, projet d'exécution et recollement;
- Remblai provenant d'emprunt;
- Purge ;
- Mise en forme de la plateforme y compris création des exutoires ;
- Curage et remise en forme des fossés et exutoires en terre existants ;
- Couche de roulement;
- Curage de buses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de : **Quatre - vingt - dix - neuf Millions deux - cents - quatre mille soixante - quinze (99 204 075)** de francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP/MINEPA /Chapitre 94, Exercice 2021. sur la ligne d'imputation budgétaire 55 94 709 07 110000 2250.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Préfecture de Meiganga, TEL :699 557 064/678 372 899

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la Préfecture de Meiganga TEL : 699 557 064 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Quatre - vingt - dix - neuf mille cinq cents (99 400) Francs CFA** délivrée par le Receveur des finances de Meiganga.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat de la Préfecture de Meiganga. au plus tard **le 28/09/2021 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/PREFET-MBERE/GDPM-MB/2021 du
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT EN URGENCE DES POINTS CRITIQUES SUR LA ROUTE
REGIONALE 0805 NGANHI(InterN1) - DJOHONG - YAMBA (158,50 KM), RÉGION DE L'ADAMAOUA. En
procédure d'urgence
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de **trois 03 mois calendaires** ; Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux par le maître d'ouvrage délégué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement ou compagnie d'assurance bancaire de premier rang agréé par le ministre en charge des finances et d'un montant égal à Un million neuf - cents - Quatre Vingt Quatre Mille Quatre-vingt-cinq (1 984 085) francs CFA et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datés de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou compagnie d'assurance.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 28/09/2021 à 14 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès du Préfet du Département du Mbéré, sis à Meiganga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon les critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (OUI/NON).

1- Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet pour absence, et non régularisée dans les 48 heures, de :

- L'attestation de non-redevance ;
- L'attestation de non-faillite ;
- L'attestation de non-exclusion des marchés publics ;
- La caution de soumission ;
- La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres ;
- L'attestation de domiciliation bancaire ;
- L'attestation CNPS.

b) Dossier Technique pour absence de :

- L'attestation de visite des lieux ;
- Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- Une note d'organisation et méthodologie
- Une capacité financière.

c) Dossier financier incomplet pour absence de :

- Une soumission ;
- Le bordereau des prix suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
- Le détail quantitatif et estimatif des travaux ;
- D'un sous détails des prix et la décomposition des prix forfaitaires.

d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

e) N'avoir pas obtenu au moins un total de 75%.

2- Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 35 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- L'attestation de capacité financière d'un montant au moins égale à soixante millions soixante millions 60 000 000 FCFA oui/non ;
- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe oui/non ;
- Organisation méthodologique et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement oui/non ;
- Les références de l'entrepreneur dans les travaux similaires oui/non ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non ;
- L'expérience du personnel d'encadrement (conducteur des travaux et chef de chantier) oui/non.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mbéré, le Préfet du Département du Mbéré. Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins - disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'appel d'offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Préfecture de Meiganga.

MEIGANGA le 7 Septembre 2021

Le PRÉFET

RIBOUEN À MOUNGAN Louis Florent

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 DU 09 SEPTEMBRE 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL POUR INSTALLATION DES VOLONTAIRES PIONNIERS DANS LES REGIONS LT, OU, NW ET SW A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
2021 346 01 320 000 222 863

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du projet cité en référence, le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD), relance l'Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition du matériel pour installation des Volontaires pionniers dans les Régions LT, OU, NW et SW.

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations à produire dans le cadre du présent appel d'offres au titre de l'exercice 2021 se fait en un (01) lot comme l'indique le tableau suivant :

LOT	REGION	DEPARTEMENT	ARRONDISSEMENT	VILLAGE PIONNIER
LOT	LITTORAL	MOUNGO	NLONAKO	NTOLO
	OUEST	MIFI	BAFOUSSAM 2	BAPI
	NORD-OUEST	MENCHUM	MENCHUM-VALLEY	MODELLE
	SUD-OUEST	FAKO	LIMBE 3	DIKOLO

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des opérations à l'issue des études préalables sont de **dix-neuf millions six cent mille (19 600 000) FCFA**.

4. Allotissement

Les prestations se feront en un (01) lot : Acquisition du matériel pour installation des Volontaires pionniers dans les Régions LITTORAL, OUEST, NORD-OUEST et SUD-OUEST.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'Investissement Public de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour le compte de l'exercice budgétaire 2021. Imputation : 2021 346 01 320 000 222 863.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés de l'ASCNPD, sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS ARMP N°335988 ouvert auprès des agences BICEC d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA. La copie du reçu de ce versement sera annexée au dossier de consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de l'ASCNPD, au plus tard **le 07 OCTOBRE 2021 à 12 heures**, heure locale. Elles devront porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°012/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 DU 09 SEPTEMBRE 2021

POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL POUR INSTALLATION DES VOLONTAIRES PIONNIERS DANS LES REGIONS LT, OU, NW ET SW

A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT

EN PROCEDURE D'URGENCE

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu est de **vingt-cinq (25) jours maximum**. Les fournitures seront livrées dans les Chefs-lieux des Agences Régionales correspondantes.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **trois cent quatre-vingt-douze mille (392 000) francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

(1) Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellés.

(2) Les plis visés à l'alinéa 1 ci-dessus, portant le numéro et l'objet de l'appel d'offres, sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

(3) Les plis contenant les offres doivent être déposés contre récépissé au lieu indiqué dans l'avis d'appel d'offres.

(4) Lors de leur réception, les plis sont revêtus d'un numéro d'ordre, de l'indication de la date, de l'heure de remise, et enregistrés dans l'ordre d'arrivée sur un registre spécial édité par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics. Ils doivent rester scellés jusqu'au moment de leur ouverture.

(5) L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une (01) heures après celle limite de réception des offres fixées dans le dossier d'appel d'offres.

(6) Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures de dépôt sont irrecevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et financières aura lieu **le 07 OCTOBRE 2021 à 13 heures**

par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ASCNPD dans la salle des réunions de l'immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée (procuration signée par l'autorité compétente accompagnée d'une photocopie certifiée conforme de la Carte Nationale d'Identité du mandataire).

14. Critères d'évaluation

1 – Critères éliminatoires

- absence de caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- fausse(s) déclaration(s) ou pièce falsifiée(s) ;
- non-conformité d'une pièce administrative après 48 h accordées par la CIPM pour se conformer ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- non-satisfaction d'au moins 7/10 d'avis favorables pour les critères essentiels ;
- non satisfaction des spécifications techniques minimales requises par le DAO ;

2 – Critères essentiels

- présentation générale de l'offre (reliure, pièces rangées dans l'ordre avec les intercalaires en couleur y compris dans les copies) ;
- prospectus en couleur des fournitures proposées ;
- spécifications techniques du matériel proposé ;
- service après-vente + certificat de garantie ;
- expérience générale (au moins trois (03) ans dans la fourniture des biens);
- expérience spécifique (au moins une (01) prestation similaire réalisée durant les trois (03) dernières années par le soumissionnaire);
- chronogramme et délai de livraison ;
- preuves d'acceptation des conditions du marché (Copies du CCAP, des spécifications techniques des fournitures proposées et du projet de marché, complétées, paraphées à chaque page, signées, cachetées et datées à la dernière page, avec la mention « lu et approuvé » ;
- attestation de capacité financière d'au moins quinze (15) millions délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ;
- homologation des produits phytosanitaires en cours de validité délivrée par le MINADER.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et ayant satisfait aux critères éliminatoires et à 7/10 des critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de **trente (30) jours** à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 9 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE MENGONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007
BIS/AONO/PU/C-MENGONG/SG/CIPM/2021 DU 31/08/2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA
SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTES ENDAM GRAND
MOUMOU'OU ET CETIC (CARREFOUR MAIRIE)-CARREFOUR ANDO'O DANS LA COMMUNE DE
MENGONG, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD**

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien des tronçons de routes ENDAM-GRAND MOUMOU'OU et CETIC (Carrefour Mairie)-CARREFOUR ANDO'O dans la Commune de MENGONG, Département de la Mvila, Région du Sud.

Les prestations comprennent le contrôle technique, géotechnique, topographique et environnemental des travaux d'entretien des tronçons de routes ENDAM- GRAND MOUMOU'OU et CETIC (Carrefour Mairie)-CARREFOUR ANDO'O dans la Commune de Mengong, Département de la Mvila, région du Sud.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre du contrat, le Cocontractant devra:

- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique et géotechnique de la mise en oeuvre des travaux ;
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- Veiller à l'établissement des plans de recollement.
- Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de **Références**.

3. Allotissement

L'Appel d'Offres porte sur un 01 lot de contrôle tel que présenté ci-après :

Tronçons de route	Linéaire (Km)	Montant TTC(FCFA)	Délai des prestations (mois)
Endam- Grand Moumou'ou	7.20	7 000 000	(05)
CETIC (Carrefour Mairie)- Carrefour ANDO'O	9,20		

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toute entreprise de droit camerounais, conformément à

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINTP Ligne Fonds rou

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté auprès des Services du Maire de la Commune de Mengong, Maître d'Ouvrage,

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des Services du Maire de la Commune de Mengong, sur présentation d'un **vingt-cinq Mille (25 000) Francs CFA**. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant du Bureau d'Etudes Tech

8. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous triple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant le dossier administratif (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2), dont un (01) original et six (06) copies ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3), dont un (01) original et six (06) copies ;
- L'enveloppe C contenant une copie de l'offre financière (offre témoin scellée) qui sera transmise à l'organisme chargé de l'

N.B.: Cette enveloppe C contenant une copie de l'offre financière, rédigée en français ou en anglais devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCE
POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTE
MVILA, RÉGION DU SUD FINANCEM
« COPIE TMOIN DE L'OFFRE FINANCIERE,

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur ider

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués co
24/08 2021 à 12 heures. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007BIS/A0NO/PU/C-MENGONG/SG/CI
ENDAM-GRAND MOUMOU'OU ET CETIC (CARREFOUR MAIRIE)-CARRE

**FINANCEMENT : BUDG
A N'OUVRI**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

9. Delai de Livraison

La durée d'exécution des prestations est de Cinq (05) mois, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué **cent quarante mille (140 000)francs CFA**. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après la date de constitution du cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financier ou ne contenant pas l'offre

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d' Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment les offres de la Direction Générale des Finances, valable pendant trente (30) jours au delà du délai de validité des offres.

- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes.
- Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

Dans la première phase, l'ouverture des offres administrative (volume 1) et des Offres techniques (volume 2) **aura lieu le 24/09/2021** à 10h00 à l'adresse indiquée dans le présent avis. Les candidats devront se présenter à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance des documents de l'appel d'offres.

Dans la seconde phase, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, après examen du rapport technique et après avoir obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- 1 Absence de l'original de la caution de soumission;
- 2 Absence ou non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture, de l'une des autres pièces du dossier administratif
- 3 Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- 4 Absence dans l'offre technique de :
 - 4.1) - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
 - 4.2) - Une analyse des prestations à effectuer, l'approche technique et la méthodologie envisagée ;
- 5 Omission du BPU (Bordereau des Prix Unitaires) et/ou du DQE (Devis Quantitatif et Estimatif), d'un prix unitaire quantifié;
- 6 Absence dans l'offre financière d'une soumission timbrée, signée et datée ;
- 7 N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100.

Critères essentiel

Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

- a) Qualification des experts et de leur expérience dans le domaine du projet : sur 60 points;
- b) Références de l'entreprise: sur 15 points.
- c) Matériels au siège de l'entreprise : sur 25 points

Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité de l'offre, et qui ont été transmises tel que indiqué ci-dessus, seront évaluées et notées, en fonction des critères ci- après :

$NM = MMd \times 100 / MS$

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ; MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant le meilleur rapport qualité-prix.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Région de la Côte d'Ivoire.

COMMUNE DE BANYO

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25/699 37 07 48 » APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO /C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 08 SEPTEMBRE 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, DANS LA COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER. EXERCICE : 2021 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de cantonnage sur certains tronçons de route du réseau routier national bitumé dans la Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

PRIX	DESIGNATION
T1	Désherbage ou débroussaillage des abords de la route
T5	Curage des ouvrages hydrauliques existants
T6	Curage des fossés et exutoires
T7	Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de **15 000 000 (quinze million) de francs CFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix des attributaires par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage qui est le Maire de la Commune de Banyo.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercices 2021 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Banyo dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de Banyo. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 07 Octobre 2021 à 14 heures** précises, avec la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO /C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 08 SEPTEMBRE 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, DANS LA COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **deux (02) mois** calendaires par passes. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à :

trois cent mille (300 000) Francs FCFA.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront Irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps **le 07 Octobre 2021 à 15 heures** précise par Commission interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune de Banyo dans la salle de réunion de l'hôtel de ville.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1er étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1-: Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- e) Offre Technique incomplète pour absence de:
 - L'attestation de visite des lieux et du rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
 - Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BRU et le DQE;
- g) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BRU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

2 : Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels d'après :

- a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur trois (03) critères ;
- b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur cinq (05) critères ;
- c. Références de l'Entreprise sur deux (02) critères.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain ou appeler aux numéros suivants : 698 27 10 87/674 73 98 32

BANYO le 8 Septembre 2021

Le MAIRE

GARBA SOULE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N 095/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 08 SEPTEMBRE 2021,
POUR LA FOURNITURE, LE MONTAGE CLÉ EN MAIN DES EQUIPEMENTS DE CLASSEMENT
INSTRUMENTAL DE LA FIBRE DE COTON A LA SODECOTON EN DEUX (02) LOTS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

1) Objet de l'appel d'offres

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture, le montage clé en main des équipements de classement instrumental de la fibre de coton à la SODECOTON en deux (02) lots

2. Consistance des prestations

2) Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture, le montage clé en main des équipements de classement instrumental de la fibre de coton à la SODECOTON en deux (02) lots.

3. Cout Prévisionnel

5) Coûts prévisionnels

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des opérations envisagées ont été évalués a 1 issue des études préalables à 840 000 000 F CFA pour le lot 1 et à 75 000 pour le lot 2

4. Allotissement

4) Allotissement

Le présent Appel d'Offres, est lancé en deux (02) lots, répartis comme suit :

Lot 1 : Fourniture et montage clé en main des équipements de classement instrumental de la fibre de coton, d'une cellule en panneaux modulaires, d'un système de conditionnement d'air et d'un système de conditionnement rapide des échantillons à tester ;

Lot 2 : Fourniture, installation des équipements divers du laboratoire de classement instrumental.

5. Participation et origine

6) Participation

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

7) Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

8) Consultation du Dossier d'Appel d'Offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax; 222-27-20-68 à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1599 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

9) Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON a Garoua B.P.302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **350 000 FCFA** payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12

agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de Yaoundé; Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, LImbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres

9. Remises des offres

10) Remise des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le **28/10/2021 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° /21/AOIO/SDCC/CIPM
DU 08 SEPT 2021 POUR LA FOURNITURE, LE MONTAGE CLE EN MAIN DES EQUIPEMENTS
DE CLASSEMENT INSTRUMENTAL DE LA FIBRE DE COTON A LA SODECOTON EN DEUX (02) LOTS
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

3) Délai de livraison

La fourniture, le montage objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu à la Division Classement de la SODECOTON à Djamboutou dans un délai de 150 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

11) Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de 1er ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **16 800 000 FCFA pour le lot 1 et de 1 500 000 FCFA pour le lot 2** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

12) Recevabilité des offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

13) Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 28/10/2021 à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation**14. Critères d'évaluation**

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14.1. Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1. De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé;
2. De l'absence de la caution de soumission ;
3. Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
4. De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
5. De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites :

Lot 1 : Fourniture et montage clé en main des équipements de classement instrumental de la fibre de coton, d'une cellule en panneaux modulaires, d'un système de conditionnement d'air et d'un système de conditionnement rapide des échantillons à tester.

Lot 2 : Fourniture, installation des équipements divers du laboratoire de classement Instrumental

15. Attribution**15) Attribution**

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres**16) Durée et validité des offres**

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires**17) Renseignements complémentaires**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 8 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Heni Pierre

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°92/21/AONO/SDCC/CIPM DU 06/SEPTEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CLOTURES DE LA CONCESSION DE L'USINE D'EGRENGAGE DU COTON DE GOUNA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux construction des clôtures de la concession de l'usine d'égrenage du coton de Gouna .

2. Consistance des prestations

2. Consistance des travaux

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent ;

- La construction d'une clôture tout autour de la concession de l'usine d'égrenage d'une longueur de 2710m et une hauteur de 3m avec ossature en béton et mur de remplissage en parpaing creux de 15cm
- la construction d'une clôture intérieure grillagée de longueur 1180m et de hauteur m.

3. Cout Prévisionnel

5. Coûts prévisionnels

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **QUATRE CENT QUINZE MILLIONS (415 000 000) DE FRANCS CFA** toutes taxes comprises.

4. Allotissement

3. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées en un lot unique.

5. Participation et origine

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine de la construction des bâtiments publics. la participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement soient clairement définies.

6. Financement

7. Financement

Les travaux objet du présent d'Appel d'Offres sont financés par le budget de la SODECOTON, exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 22-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Représentation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03

8. Acquisition du Dossier

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 22-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Représentation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre représentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **CENT CINQUANTE MILLE (150 000)** sur le compte n° 335 988 ouvert auprès des agences BICEC ci-après : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

11. Remise des offres

Chaque offre rédigé en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies devra parvenir au plus tard le 28/09/2021 à 15 heures au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°92/21/AONO/SDCC/CIPM DU 06/SEPTEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CLOTURES DE LA CONCESSION DE L'USINE D'EGRENAGE DU COTON DE GOUNA

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

4. Délais d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **HUIT (08) MOIS**.

11. Cautionnement Provisoire

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un organisme financier agréé de premier ordre par le ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au delà de la date originale de validité des offres d'un montant **HUIT MILLIONS SIX CENT MILLE (8 300 000) FRANCS CFA**.

12. Recevabilité des Offres

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet les pièces du dossier administratif requises devront être produites en original ou en copies certifiées conformes par les services émetteur ou l'autorité administrative compétentes conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de 1 avis d appel d offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou un organ financier agréé par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis aura lieu dans la salle des réunions de la Direction Générale de la SODECOTON sise à Garoua, **le 28/09/2021 à 16 heures**, heure locale, par la Commission Interne de association des marchés de la SODECOTON. Seuls les soumissionnaires peuvent prendre part à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission,
- . Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un de quarante-huit (48) heures,
- Absence d'un prix imitaire quantifié,
- . Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphé à chaque page signés à la dernière page),
- Non validation d'au moins 70% de « OUI » à l'analyse des offres techniques, - Fausses déclaration
- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission.

14.2. Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre oui/non,
- Capacité financière oui/non,
- Références de l'entreprise oui/non,
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution oui/non,
- Personnel de l'Entreprise oui/non,
- Matériels de chantier oui/non.

15. Attribution

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée recevable sur le plan administratif, technique

16. Durée Validité des Offres

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant QUATRE VINGT DIX (90) JOURS à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON B.P.302, Tél. : 222 27 10 80, Email sodecoton@sodecoton.cm ; à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 6 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Heni Pierre

COMMUNE DE MVENGUE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002BIS/AONO/L11/CDPM/2021 DU 09 SEPTEMBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE OKAROBELE-AKOM, PHASE 2 DANS LA COMMUNE DE MVENGUE. DEPARTEMENT DE L'OCEAN

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2021, Le Préfet du Département de l'Océan, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante, lance pour le compte de la Délégation Départementale l'Eau et de l'Energie de l'Océan, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) en procédure d'urgence, pour l'électrification rurale de l'axe OKAROBELE-AKOM, phase 2 , dans la commune de MVENGUE, département de L'OCEAN.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- La réalisation de fouilles pour les supports ;
- La fourniture et la pose d'un IACM 36KV sur support BA à AKOM ;
- La réhabilitation de la ligne MT MONO sur l'axe AKOM-OKAROBELE
- La pose sur support BA d'un transformateur triphasé de 50 KVA à AKOM ;
- La construction de 500 m de ligne BT Triphasée en câble Préassemblé 3X70 mm²+N+EP à AKOM ;
- Réhabilitation des lignes BT MONO entre AKOM et OKAROBELE
- La pose de 3 transformateurs MONO 25KVA
- La pose de deux (04) branchements témoins.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : Soixante-Trois Millions Six Cent Sept Mille (63 607 000) francs CFA

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un (01) lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux d'électrification rurale entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'offres, seront financés par le Budget d'investissement Public (BIP), Exercice 2021 du MINEE sur la ligne d'imputation budgétaire N° 55 32 422 02 451815 2254 811

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la préfecture de KRIBI, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (à la recette des finances de Kribi) d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P . Fax Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

maque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra être déposée contre récépissé à la préfecture de Kribi **le 30/09/2021 à 13 heures** heure locale sous plis ferre portant la mention

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/L11/CDPM/2021 DU 09 SEPTEMBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE OKAROBELE-AKOM, PHASE 2 DANS LA COMMUNE DE MVENGUE. DEPARTEMENT DE L'OCEAN

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage Délégué pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de Un Million deux Cent Soixante Douze Mille Cent Quarante (1 272 140) frs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans se DAO (Pièce N°13)

12. Recevabilité des Offres

Sous Peine de miel les nièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur OU l'autorité, administrative compétente conformément au Stipulations du Règlement Particulier de l'Appel Offres .Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres. Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d Appel d Offres sera déclarée irrecevable Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d Appel d'Offre entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, **aura lieu le 30/09/2021 à 14 heures**, par la Commission départementale de passation des marchés publics de l'Océan Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Absence de la caution de soumission ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

Offres incomplètes et non-conformes aux conditions fixées par le DAO

Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 213 de oui pour chaque rubrique) ;

Soumissionnaire non à jour vis-à-vis des administrations fiscales et sociales, dossier administratif incomplet ou non

conforme ;

Etre adjudicataire d'un marché public d'un exercice antérieur à 2019 qui ne soit pas encore receptronne provisoirement ;

Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux sous-critères essentiels.

Critères Essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	OuiiNon
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui!Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Méthodologie d'exécution des travaux	Oui/Non
6	Capacité financière de l'entreprise	Oui/Non

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dei (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémenterés peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la préfecture de Kribi, Têt. 222 46 12 31.

KRIBI le 9 Septembre 2021

Le PRÉFET

NOUHOU BELLO

AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AON0/ANAFOR/CIPM/2021 DU 10 SEPTEMBRE 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION D'UN DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE FONCIER ET FORESTIER DE L'ANAFOR

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR), Autorité Contractante, lance pour le compte de son Organisme, Un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'un Consultant pour la réalisation d'un diagnostic du patrimoine foncier et forestier de l'ANAFOR.

Le présent appel d'offres fait suite à la pré-qualification infructueuse de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°2537/AAMI/ANAFOR/DG/DRP/SCP/SCIPM/2021 du 29 juillet 2021, publié le du 31 juillet 2021 au Journal des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment les activités suivantes :

- Etat des lieux terrain et réserve
- Proposition stratégie sécurisation
- Proposition coût et projet mise en œuvre
- Dépôt projet méthodologie de travail

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **10.000.000 FCFA TTC** (dix millions de francs).

-

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux soumissionnaires exerçant dans le secteur concerné au niveau national et répondant aux critères de qualification indiqués dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de l'ANAFOR exercice 2021 Recettes propres Imputation budgétaire n°**55/3.2.54.1/632404**

7. Consultation du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANAFOR logée dans son Immeuble siège sis à Rue Ceper Elig Essono Yaoundé, BP 1341 Téléphone : 222 21 03 93 / 222 21 41 87, 1^{er} étage, porte 102 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de l'ANAFOR logée dans son Immeuble siège sis à Rue Ceper Elig Essono Yaoundé, BP 1341 Téléphone : 222 21 03 93 / 222 21 41 87, 1^{er} étage, porte 102 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **15.000 FCFA (quinze mille francs) payable au Compte d'Affectation Spécial (CAS) ARMP, 335988 ouvert dans toutes les agences de la BICEC**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à *la porte 102 ci-dessus visée*, au plus tard le 01 OCTOBRE 2021 à **12 heures 00, (heure locale)**, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 004 /AONO/ANAFOR/CIPM/2021 DU 10 SEPTEMBRE 2021

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION D'UN DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE FONCIER ET FORESTIER DE L'ANAFOR

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, le montant est de **400.000 FCFA (quatre cent mille francs)**.

La durée de validité de la garantie de soumission est de cent vingt (120) jours à compter de la remise des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et la COBAC.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 01 OCTOBRE 2021 à **13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANAFOR dans la salle de conférences sise à l'Immeuble siège à Rue CEPER.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 75 % des points.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Le non-respect d'un critère ci-dessous entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire :

§ Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives,



- § Absence de la caution de soumission,
- § Note technique inférieure à 75 points sur 100,
- § Présence d'informations financières dans l'offre technique.

14.2 Critères essentiels de qualification

(1) L'évaluation portera sur les critères essentiels ci-dessous sur 100 points :

N°	CRITERES	POINTS
1	Références du Cabinet	20
2	Expérience du Cabinet, (CV des experts, justificatifs...)	30
3	Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux Termes de références	30
4	Situation financière	15
5	Présentation générale de l'offre	05
	TOTAL GENERAL	100 POINTS

(2) Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation technique une note au moins égale à **75 points sur 100** seront retenus pour la phase suivante.

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection **la mieux-disante**, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Attribution

La Lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont la note technique est supérieure ou égale à 75 points sur 100, et la note globale la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant la durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANAFOR, localisée à son immeuble siège sis à Rue CEPER Elig Essono B.P 1341 Yaoundé Tél. : 222 21 03 93 / 222 21 41 87, 1^{er} étage, porte 102.

YAOUNDE le 10 Septembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BEKOLO BEKOLO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 93 /21/AONO/SDCC/CIPM DU 07 SEPT 2021 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 2 MAGASINS DE STOCKAGE DE 4800M² A L'USINE D'EGREPAGE SODECOTON A GOUNA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

1- Objet de l'Appel d'Offres

Le présent Appel d'Offres a pour objet le recrutement de la maîtrise d'oeuvre pour les travaux de construction de 2 magasins de stockage de 4800m² chacun à l'usine d'égrenage SODECOTON à GOUNA.

Lesdits travaux de construction sont constitués ;

- Des travaux de terrassement pour chacun des bâtiments ;
- Les structures;
- Les maçonneries en élévation et enduits;
- La toiture (charpente et couverture) ;
- Les dallages.

2. Consistance des prestations

2- Consistance des travaux

Les Prestations à réaliser en un lot décrites dans le Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP) et le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) se résument à :

La Direction technique des travaux

- L'examen de la conformité au projet des études d'exécution

L'assistance apportée lors des opérations de réception

La mise sur le site du personnel suivant :

- Le chef du projet : Ingénieur de Génie Civil ayant au moins 05 ans d'expérience (pour Ingénieur de Conception) et 07 ans d'expérience (pour Ingénieur de Travaux) qui sera présent sur le site des travaux une fois par semaine.
- Un Technicien Supérieur de Génie Civil ayant au moins 05 ans d'expérience dans les chantiers de construction et qui sera permanent sur le site du chantier durant tous les travaux de Génie Civil

3. Cout Prévisionnel

5. Cout prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **85 (quatre-vingt-cinq) millions Francs CFA TTC**, pour le coût de la maîtrise d'oeuvre

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées d'un lot unique

5. Participation et origine

4- Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement.

6. Financement

5. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le budget SODECOTON 2021.

7. Consultation du Dossier

6) Consultation du dossier d'appel d'offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 22-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Représentation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03

8. Acquisition du Dossier

6) Acquisition du dossier d'appel d'offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 22-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Représentation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de (vingt-cinq mille) 60 000 FCFA non remboursable sur le compte n° 335 988 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres

9. Remises des offres

7- Remise des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six exemplaires dont l'original et cinq copies marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 29/09/2021 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 721/aono/sdcc/cipm du (.LPi
POUR U MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 2 MAGASINS DE STOCKAGE DE
4800m² A L'USINE D'EGRENAGE SODECOTON A GOUNA
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

3- Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de dix (10) mois.

11. Cautionnement Provisoire

8- Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **1 700 000 (un million sept cent mille) FCFA** établie une banque de premier ordre ou par un organisme financier de 1er rang agréé par le Ministre en Charge des Finances, pour émettre les cautions dans le cadre des marchés publics. La liste de ces organismes est en annexe au présent DAO.

L'absence de l'exemplaire original de la caution de soumission ou l'insuffisance du montant de celle ci, entraînera le rejet pur et simple de l'offre lors du dépouillement sans aucun recours,

12. Recevabilité des Offres

9. Recevabilité des offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres

13. Ouverture des Plis

10- Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera effectuée en deux phases par la Commission de Passation des Marchés de la SODECO. Les plis seront ouverts **le 29/09/2021 à 16 heures**, quant à l'offre financière elle sera ouverte après les résultats des offres administratives et techniques, seuls les offres des soumissionnaires éligibles seront ouvertes. Les offres des soumissionnaires non éligibles seront restituées aux concernés.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle

14. Critères d'évaluation

10- Critères d'évaluation L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

10-1 Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;

Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;

Absence des Preuves d'acceptations des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page)

Absence ou insuffisance des moyens permanents ou mobilisables ;

Moyens logistiques

• Personnel.

Non-conformité du contenu de l'« OFFRE FINANCIERE » au regard des documents requis dans le RPAO;

Omission du sous-détail d'un prix quantifié ou incohérence entre un prix quantifié et le développement de son sous-détail

Non validation d'au moins 75% des critères essentiels

10-2 critères essentiels

• Présentation générale de l'offre 5 points

• Propositions techniques 15 points

• Références de l'entreprise 60 points

• Capacité financière 20 points

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 75 % au total à leur évaluation sera requis pour être retenu.

10-3- Référence prix.

Seules les offres des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratifs et techniques conformes en compte pour la suite de l'analyse. Pour la comparaison des prix il sera considéré le montant de l'offre toutes taxes comprises. Les soumissions doivent être faites en FCFA/EURO.

Après ces opérations, la Commission établira un classement des offres financières.

15. Attribution

11) Mode d'attribution

A l'issue de l'analyse technique chaque soumissionnaire obtiendra une note technique Nt. Les soumissionnaires retenus à l'issue de l'analyse technique recevront en outre une note financière Nf à l'issue de l'analyse financière. Pour la détermination de la note globale Ng de chaque soumissionnaire retenu, les notes techniques et les notes financières seront

pondérées de 60 % et 40 % respectivement, soit $Ng = Nt \times 60 \% + Nf \times 40 \%$.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont la proposition technique et financière aura été reconnue la mieux-disant à l'issue de ce processus.

16. Durée Validité des Offres

12) Durée et validité des offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois mois à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

13) Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement s'adresser au secrétariat de, la Direction Générale de la SODECOTON tél. 22 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé BP 304, FAX 22 20 19 72 et à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax 33 42 46 03.

GAROUA le 7 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Heni Pierre

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°094/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 07 SEPT 2021 POUR LA MAITRISE OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT PRINCIPAL DE L'USINE D'EGREPAGE SODECOTON A GOUNA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

1- Objet de PAppel d'Offres

Le présent appel d'offres a pour objet le recrutement de la maîtrise d'oeuvre pour les travaux de construction du bâtiment principal de l'usine d'égrénage SODECOTON de GOUNA

- Du lot gros oeuvre du bâtiment principal comprenant :

- a) Des travaux de terrassement pour le bâtiment
- b) Les structures
- c) Les maçonneries en élévation et enduits
- d) La toiture (charpente et couverture)
- e) Les dallages
- f) Les caniveaux intérieurs en béton armé
- g) massifs pour les machines

Du lot Réseaux Divers comprenant :

- 1) Distribution Basse Tension Extérieure
- 2) Eclairage Extérieur
- 3) Poste de transformation MT/BT
- 4) Alimentation Secourue : Groupes Electrogènes
- 5) Réseaux incendie

Du lot Technique comprenant ;

- a) L'électricité courant fort et équipements électriques
- b) L'électricité courant faible
- c) La protection parafoudre
- d) Les réseaux informatiques
- e) La climatisation et ventilation
- f) Sécurisation et système d'avertissement

2. Consistance des prestations

2- Consistance des travaux

Prestations à réaliser en un lot décrits dans le Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTT) et Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) se résument à :

La Direction technique des travaux

L examen de la conformité au projet des études d'exécution

- L assistance apportée lors des opérations de réception

La mise sur le site du personnel suivant :

a) Le chef du projet : Ingénieur de Génie Civil ayant au moins 10 ans d'expérience (pour Ingénieur de Conception) et 15 ans d'expérience (pour ingénieur des Travaux) qui, sera présent sur le site des travaux une fois par semaine

b) un Technicien de Génie Civil ayant au moins 15 ans d'expérience dans les chantiers de construction et qui sera permanent sur le site du chantier durant tous les travaux de Génie Civil,

c) Un ingénieur de Génie Electrique en charge du lot Réseaux Divers, des courants forts et équipements électriques, ayant au moins 10 ans d'expérience dans les chantiers industriels qui sera présent sur le site des travaux pendant les installations électriques et pendant les essais y afférents

3. Cout Prévisionnel

5. Cout prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **70 (soixante dix) millions Francs CFA TTC**, pour le cout de la maîtrise d'oeuvre, (quarante millions TTC pour le gros oeuvre et trente millions pour la surveillance des lots techniques et réseaux divers)

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées en lot unique

5. Participation et origine

4- Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises du domaine du bâtiment et travaux publics installées ou non au Cameroun.

6. Financement

5. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le budget SODECOTON 2021.

7. Consultation du Dossier

6) Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 22-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Représentation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03

8. Acquisition du Dossier

6) Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 22-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la

Représentation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **50 000 FCFA** non remboursable sur le compte n° 335 988 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP Il s'agit des agences de : Yaoundé

Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son

reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

7- Remise des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six exemplaires dont l'original et cinq copies marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 30/09/2021 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 94/21/AONO/SDCC/CIPM DU 07 SEPT 2021 POUR LA
MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT PRINCIPAL DE L'USINE
D'EGRENAGE SODECOTON A GOUNA
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison**3_ Délai d'exécution**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **dix (10) mois**

11. Cautionnement Provisoire**8- Cautionnement provisoire**

Chaque devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre en Charge des Finances, et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d'un montant de **1 400 000 FCFA** valable pendant trente (30) jours au delà de la date limite de validité des offres

L'absence de l'exemplaire original de la caution de soumission ou l'insuffisance du montant de celle-ci, entraînera le rejet pur et simple de l'offre lors du dépouillement sans aucun recours.

12. Recevabilité des Offres**9-Recevabilité des offres**

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative compétente, sauf dont l'émission est faite en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établie postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres

13. Ouverture des Plis**10- Ouverture des plis**

L'ouverture des plis sera effectuée en deux phases par la Commission de Passation des Marchés de la SODECOTON a la Direction Générale de la société à Garoua, les offres administratives et techniques seront ouvert le **30/09/2021 à 16 heures** quant à l'offre financière, elle sera ouvert après les résultats des offres administratives et techniques .

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle

14. Critères d'évaluation

11- Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dit éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non)

11-I Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative

Absence des preuves d'acceptation du marché (CCAP et CCTP) paraphés à chaque page et signés à la dernière page)

- Absence ou insuffisance des moyens permanents ou mobilisables •
- Moyens logistiques '
- Personnel.

- Non-conformité du contenu de l'« OFFRE FINANCIERE » au regard des documents requis dans le RPAO

Omission du sous détail d'un prix quantifié ou incohérence entre un prix quantifié et le développement de son sous détail

- Non validation d'au moins 75% des critères essentiels

11'2 critères essentiels

- Présentation générale de l'offre 5 points
- Propositions techniques 15 points
- Références de l'entreprise 60 points
- Capacité financière 20 points

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non)

Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 75% à leur évaluation sera requis pour être retenu pour la suite de la procédure.

11- Evaluation des offres financières.

Seules les offres des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratifs et techniques conformes en compte pour la suite de l'analyse. Pour la comparaison des prix il sera considéré le montant de l'offre toutes taxes comprises Les soumissions doivent être faites en FCFA/EURO

Après ces opérations, la commission établira un classement des offres financières.

15. Attribution

12- Mode d'attribution

A l'issue de l'analyse technique chaque soumissionnaire obtiendra une note technique Nt Les soumissionnaires retenus à l'issue de l'analyse technique recevront en outre une note financière Nf à l'issue de l'analyse financière. Pour la détermination de la note globale Ng de chaque soumissionnaire retenu, les notes techniques et les notes financières seront pondérées de 60 %

et 40 % respectivement, soit $Ng = Nt \times 60 \% + Nf \times 40 \%$

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont la proposition technique et financière aura été reconnue le mieux-disant à l'issue de ce processus.

16. Durée Validité des Offres

13) Durée et validité des offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois mois à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

14) Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement s'adresser au secrétariat de, la Direction Générale de la SODECOTON tél. 22 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé BP 304, FAX 22 20 19 72 et à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax 33 42 46 03.

GAROUA le 7 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Heni Pierre

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° D13-498/AONO/MINSANTE/CSPM-PC/2021 DU 24 AOÛT 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE AU PROGRAMME CONJOINT MINSANTE/AFD/KFW

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS DU PROGRAMME CONJOINT MINSANTE/AFD/KFW

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministere de la Santé Publique lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture d'un véhicule pickup double cabine au Programme Conjoint AFD/KFW du Ministère de la Santé Publique.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture d'un véhicule pickup 4x4 double cabine de neuf chevaux et sont réparties en un (01) lot.

3. Allotissement

La fourniture du véhicule, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres se fera en un lot.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires automobiles installées au Cameroun et ayant une expérience dans la fourniture de ce type de bien.

5. Financement

L'acquisition d'un véhicule pickup 4x4 double cabine, objet du présent Appel d'Offres, est financée par les Fonds du Programme Conjoint MINSANTE/AFD/KFW.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de la Santé Publique, Unité de Coordination du C2D Santé 1 et du Programme Conjoint MINSANTE/AFD/KfW sise au 3ème étage de l'immeuble « Solidarité », Messa - Yaoundé Tél : 22 17 75 03 /222 22 35 02 / 222 22 35 03 E-mail : mvogoda@yahoo.fr ou au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble DEP situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé Tél /Fax : 222 22-10-30, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble DEP situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé Tél./Fax : 22 22-10-30, dès publication du présent avis, contre présentation de l'originale de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **FCFA 50.000 (Cinquante mille)**, payable au Trésor Public

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (07) copies marqués comme tel, devra parvenir au Secrétariat du Service des Marchés, sis à l'immeuble CTPS/DEP situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé Tél./Fax : 222 22-10-30, au plus tard le **07/10/2021 à 7H45 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°D13-498 AONO/MINSANTE/CSPM-PC/2021 du 24/08/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE AU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de soixante jours (60) jours.
La fourniture seront livrées au Garage Administratif Central.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 500 000 (cinq cent mille) de francs CFA, établie par un Etablissement financier dont le nom figure à la liste de la pièce 10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois et en cours de validité ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, **l'absence de la caution de soumission délivrée par un Etablissement financier dont le nom figure à la liste de la pièce 10 du DAO.**

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **07/10/2021 à partir de 08 heures**, heure locale, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Programme Conjoint du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), dans la salle de réunions située au troisième étage de l'immeuble de la solidarité à messa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES :

Outres les critères énumérés dans le Code des marchés Publics, Une offre sera rejetée à ce stade si elle ne répond pas à tous les critères concernant la fourniture ci-après.

1. Délai d'exécution supérieur à 60 jours ;
2. Véhicule pick-up double cabine, cylindrée 2986 ;
3. Puissance fiscale : max 9 CV ;
4. Nombre de places : minimum 5 places ;
5. Nombre de portières : 04 ;
6. capacité du réservoir : min 80 litres ;
7. Source d'énergie : Gasoil ;
8. Traction : quatre (4) roues motrices avec réducteurs ;
9. au moins à 18 critères essentiels sur 20 à la section A
10. au moins 28 critères essentiels sur 36 à la section B

CRITERES ESSENTIELS :

1. Expérience dans les prestations similaires et représentation d'une firme internationale spécialisée dans le domaine concerné ;
2. Service Après-Vente ;
3. Dimensions ;
4. Châssis ;
5. Equipements ;
6. Outillage.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de la Santé Publique, Unité de Coordination du C2D Santé 1 et du Programme Conjoint sise au 3ème étage de l'immeuble « Solidarité », Messa - Yaoundé Tél : 22 17 75 03 / 22 22 35 02 / 22 22 35 03 E-mail : mvogoda@yahoo.fr.

YAOUNDE le 24 Aout 2021

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE NGOUMOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/RC/CNG/CIPM/2021 DU 13/09/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ARTISANALE A NGOUMOU DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NGOUMOU, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de NGOUMOU, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un centre artisanal à Ngoumou dans la commune de NGOUMOU, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre.

N°	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
1	Construction d'un centre artisanal à Ngoumou	50 000 000	55 27 351 01 641170 2221

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser portent sur :

CONSTRUCTION D'UN Centre artisanal

Lot 100 : Les travaux préparatoires ;

Lot 200 : Les terrassements et l'implantation ;

Lot 300 : Les fondations ;

Lot 400 : Les maçonneries et élévation ;

Lot 500 : La charpente, la couverture et le plafond ;

Lot 600 : Les menuiseries bois ;

Lot 700 : Les menuiseries métalliques ;

Lot 800 : L'électricité ;

Lot 900 : La peinture ;

Lot 1000 : Les VRD ;

3. Allotissement

n/a

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de NGOUMOU, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille **(50 000) francs CFA** à la Recette Municipal de NGOUMOU.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de NGOUMOU, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille **(50 000) francs CFA** à la Recette Municipal de NGOUMOU.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Ngoumou, au plus tard le **06/10/2021 à 11 heures** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°012/AONO/RC/CNG/CIPM/2021 du 13/09/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ARTISANALE A NGOUMOU DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de Trois (03) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances, soit :

N°	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Montant de la caution
1	Construction d'un centre artisanal à Ngoumou	50 000 000	1 000 000

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable trente (30) jours au-delà de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations émettrices des pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Marie de NGOUMOU le **06/10/2021 à 12 heures** précises par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Ngoumou, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

A. Principaux critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont :

L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;

L'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes ;

Dossiers techniques et financiers incomplets ;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées.

Critères essentiels évalués à moins de 70% de OUI

Absence d'un prix unitaire et d'un sous-détail de prix unitaire ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de Trois (03) mois et être conformes aux modèles.

B. Principaux critères de qualification

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

La surface financière ; oui/non

Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire ; oui/non

Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;(conducteur des travaux, le chef chantier) oui/non

La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique ; oui/non

La méthodologie et l'organisation du travail ;(cohérence entre les durées des tâches et rendement) oui/non

La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPAO.

Preuve d'acceptation des conditions de la lettre-commande oui/non

NB : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

14. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

Administrative sera jugée conforme ;

Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de NGOUMOU service technique, aux numéros de téléphones : 655 59 82 78/651 29 15 18

YAOUNDE le 13 Septembre 2021

Le MAIRE

AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

AVIS DE COTATION N°02/DC/DST/SG/CUG/CIPM/AI/2021 DU 16/08/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIGNEMONOPHASEE CARREFOUR EP- LYCEE DE KISMATARI.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
221110

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

1. OBJET:

Dans le cadre du budget de la communauté Urbaine de Garoua Exercice 2021, le Maire de la ville de Garoua, Maître d'Ouvrage lance un avis de cotation pour les travaux de construction de la ligne monophasée carrefour EP - lycée de KISMATARI

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente lettre commande comprennent les travaux de Construction du Réseau MT Monophasée, de la construction du réseau BT aérien Monophasée et de l'équipement d'un poste H61 Mono.

3. Cout Prévisionnel

4. COUT PREVISIONNEL

Montant prévisionnel de ce projet est estimé : **18 000 0000 FCFA TTC**

4. Allotissement

3. ALLOTISSEMENT

Les prestations sont à réaliser en un lot unique.

5. Participation et origine

5. PARTICIPATION

La participation à cette consultation est ouverte à toutes entreprises ou sociétés des Bâtiments et des Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet de la présente lettre commande.

6. Financement

7. FINANCEMENT

Les prestations, objet de la présente consultation sont financées par le Budget de la communauté urbaine de Garoua exercice 2021, sur la ligne budgétaire d'imputation N°221 110.

7. Consultation du Dossier

9. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la ville de Garoua dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

10. Acquisition du Dossier de consultation

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la ville sis au 1^{er} étage du Bâtiment Principal de la mairie de la ville de Garoua, dès publication du présent avis, contre présentation d'une Quittance de versement de la somme non remboursable de 50 000 (Cinquante mille) Franc CFA. représentant les frais d'achat du dossier, payable à la Ueccfte Municipale de la Communauté Urbaine de Garoua.

9. Remises des offres

11. Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels. l'offre devrait être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la ville sise au 1er étage du Bâtiment Principal de la mairie de la ville de Garoua, au plus tard le 10/09/2021 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS DE COTATION N°02/DC/DST/SG/CUG/CIPM/Ai/2021 DU 16/08/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE MONOPHASEE CARREFOUR EP- LYCEE DE KISMATARI.

FINANCEMENT : Budget de la communauté Urbaine de Garoua Exercice 2021

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

2. DELAI D'EXECUTION

Le délai de Travaux est Hxé à 03 (trois) mois.

11. Cautionnement Provisoire

8. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances précisant le montant de Trois Cent soixante Mille (360 000) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

12. Recevabilité :

Les offres seront remises à l'adresse sus indiquée et dépouillées le 10/09/2021 à 14 h dans la salle de la commission sis à la direction des services techniques, par la Commission de Passation interne des Marchés de la Communauté Urbaine de Garoua, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HIVA) et toutes taxes comprises (TTC), et accompagnées du modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront remises à l'adresse sus indiquée et dépouillées le 10/09/2021 à 14 h dans la salle de la commission sis à la direction des services techniques, par la Commission de Passation interne des Marchés de la Communauté Urbaine de Garoua, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HIVA) et toutes taxes comprises (TTC), et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

13. Critères Eliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ou la non-conformité persistante d'une pièce administrative après accord de 48 heures;
2. L'Absence de la caution de soumission;
3. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
4. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière

15. Attribution

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC), et accompagnées du modèle de soumission signé.

16. Durée Validité des Offres

14. Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

15. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la ville sis au 1^{er} étage du Bâtiment Principal de la mairie de la ville de Garoua.

GAROUA le 16 Aout 2021

Le MAIRE

OUSMAILA MOHAMADOU

COMMUNE DE BANYO

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS: 6 732 05 72 5/6 99 370748 » APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 08 SEPTEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RADIER SUR LE MAYO MOUNGOURI, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : FONDS PROPRES DE LA COMMUNE, EXERCICE : 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune de Banyo, le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert Pour les travaux de construction d'un radier sur le Mayo Mougouri, Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- les travaux préliminaires ;
- Nettoyages ;
- Les terrassements ;
- Fondation ;
- Plate-forme du radier.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **25 000 000 (vingt-cinq millions) de francs CFA**.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises spécialisées en bâtiments ou travaux publics installées au Cameroun.

Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de IARMP ou tous autres organes à fort tirage.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics de l'Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Banyo dès publication du présent Avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Banyo dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante-cinq mille (45 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de Banyo.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 07 Octobre 2021 à 14 heures** précises, avec la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 08 SEPTEMBRE 2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RADIER SUR LE MAYO MOUNGOURI, COMMUNE DE
BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**,

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **cinq cent mille (500 000) Francs FCFA** conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps **le 07 Octobre 2021 à 15 heures** précise par la Commission interne de Passation des Marchés publics de la Commune de Banyo dans la salle de réunion de l'hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- Offre Technique incomplète ou non conforme au DAO ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- Offre Financière incomplète ou non conforme au DAO ;
- Performance technique inférieur à 70%.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou = à 25 000 000 (oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 25 000 000(oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie civil (oui/non) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins distante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 105 du Code des Marchés Publics.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain ou appeler aux numéros suivants : 698 27 10 87/674 73 98 32.

BANYO le 8 Septembre 2021

Le MAIRE

GARBA SOULE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°96/21/AONO/SDCC/CIPM DU 08 SEPT 2021
POUR FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'ONDULEURS POUR LA PROTECTION DES INSTALLATIONS
ELECTRIQUES DE LA SODECOTON**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

1) Objet de l'appel d'offres

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de deux (02) lots d'onduleurs pour la protection des Installations électriques de la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

2) Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture de deux (02) lots d'onduleurs pour la protection des Installations électriques de la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

5) Cout prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'Issue des études préalables à **60 000 000 FCFA pour le lot 1 et à 20 000 000 FCFA pour le lot 2.**

4. Allotissement

4) Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en deux (02) lots, répartis comme suit :

Lot 1 : fourniture d'un lot d'onduleurs et divers ;

Lot 2 : fourniture d'un onduleur de 40 KVA.

5. Participation et origine

6) Participation

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

6) Participation

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière

7. Consultation du Dossier

S) Consultation du Dossier d'Appel d'Offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

9) Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P.302 Tél. 222-27-10-80, E- mail ; sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **80 000 FCFA** payable sur le compte n°97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Llbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

10) Remise des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 07/10/2021 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° /21/AONO/SDCC/CIPM
DU 08 SEPT 2021 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'ONDULEURS POUR LA PROTECTION DES
INSTALLATIONS ELECTRIQUES DE LA SODECOTON
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

3) Délai de livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être livrée en position rendu magasin Transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de 90 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

11) Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1200 000 FCFA pour le lot 1 et à 400 000 FCFA pour le lot 2** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

12) Recevabilité des offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

13) Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion a la Direction Générale de la Société à Garoua le **07/10/2021 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;

3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;

4 De l'absence des fiches techniques et des certificats d'origines fournis par le fabricant ;

5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites

N°	DESIGNATIONS
1	Onduleur APC Easy-UPS 1500 VA, avec Connecteur USB/Série/ ; Prise FR ; on-line SRV
2	Onduleur APC Easy-UPS 2200 VA, avec Connecteur USB/Série/Rj ; Prise FR ; on-line SRV
3	Onduleur APC Easy-UPS 3000 VA, avec Connecteur USB/Série/Rj, Prises FR ; on-line SRV
4	Onduleur APC Easy UPS 700VA- avec connecteur USB/Série ; prises FR ; on line SRV
5	Onduleur APC Easy-UPS 1200VA-230V- prises FR ; online SRV
6	Onduleur APC Easy UPS SRV 6000 VA 230V on-line SRV avec connecteur USB/série/Rj-Prise FR

Lot 2 : Fourniture d'un lot d'onduleur 40 KVA

N°	DESIGNATION
----	-------------

1

Onduleur APC Smart-UPS-40000 VA, 230V avec Connecteur USB/Série/Rj ; Prise FR;on-line

- 6 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 7 De l'absence ou de la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ;
- 8 Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- 9 De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 10 De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

- . Critère n° IA : conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° IB : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture listées ci-dessus et dans la pièce N° 5 du présent DAO ;
- . Critère n° IC : Garantie et Service après-vente ;
- . Critère n° ID : conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

- . Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement). La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.
- . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (équipement électriques industriels) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.
- . Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.

- . Critère n° 2D ; Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 30 000 000 FCFA pour le lot 1 et à 10 000 000 FCFA pour le lot 2 comptant pour 15 % ;
- . Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2020, 2019 et 2018 au moins égal à 60 000 000 FCFA pour le lot 1 et à 20 000 000 FCFA pour le lot 2 ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à leur évaluation, sera requis pour être retenu pour la suite de la procédure.

14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, Il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

15) Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

16) Durée et validité des offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

17) Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03

GAROUA le 8 Septembre 2021
Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT*
MOURRAIN Heni Pierre

MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE

COMMUNIQUE N° 009/A/171/C/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2021 DU 30/08/2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINEDUB/CIPM/2021 DU 30/06/2021 RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU INFORMATIQUE AUX RÉGIONS DU CENTRE, DU SUD, DU LITTORAL ET DE L'OUEST.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021 - IMPUTATION : 55-15-198-17-320013-2249

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Education de Base (Maitre d'Ouvrage), communique :

Par **Décision N° 511/B/10601/D/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2021** du 10/08/2021, la société **Global Study Maintenance and Construction**, BP 556 Yaoundé, Tél : (237) 222 22 00 66 / 699 75 32 39, a été déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres susvisé ainsi qu'il suit :

INTITULE DU PROJET	MONTANT TTC (FCFA)	ADJUDICATAIRE	DELAJ DE LIVRAISON
Travaux d'extension du réseau informatique aux Régions du Centre, du Sud, du Littoral et de l'Ouest.	46 320 511 (quarante-six millions trois cent vingt mille cinq cent onze)	Global Study Maintenance and Construction BP 556 Yaoundé Tél : (237) 222 22 00 66 / 699 75 32 39	90 (quatre-vingt dix) jours

L'intéressée est appelée à bien vouloir prendre attache avec la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, le soumissionnaire ITECH SARL non-retenu à l'issue dudit Appel d'Offres, est invité à bien vouloir retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour ledit soumissionnaire.

YAOUNDE le 30 Aout 2021

Le **MINISTRE**

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°91/21/AONO/SDCC/CIPM POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CLOTURES DE LA CONCESSION DE L'USINE D'EGRENAGE SODECOTON A GOUNA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

1- Objet de l'Appel d'Offres

Le présent Appel d'Offres a pour objet le recrutement de la maîtrise d'oeuvre pour les travaux de construction des clôtures de la concession de l'usine d'égrenage SODECOTON à GOUNA.

Lesdits travaux de construction sont constitués :

- a) Des travaux de terrassement pour les clôtures
- b) Les structures
- c) Les maçonneries en élévation et enduits
- d) Les travaux de finition

2. Consistance des prestations

Les Prestations à réaliser en un lot décrites dans le Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP) et le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) se résument à :

- La Direction technique des travaux
- L'examen de la conformité au projet des études d'exécution
- L'assistance apportée lors des opérations de réception
- La mise sur le site du personnel suivant :

a) Le chef du projet : Ingénieur de Génie Civil ayant au moins 05 ans d'expérience (pour Ingénieur de Conception) qui sera présent sur le site des travaux une fois par semaine.

b) Un Technicien Supérieur de Génie Civil (bac F4 minimum) ayant au moins 10 ans d'expérience dans les chantiers de construction et qui sera permanent sur le site du chantier durant tous les travaux de Génie Civil

3. Cout Prévisionnel

5. Financement et cout prévisionnel

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le budget SODECOTON 2021. Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **35 (trente-cinq) millions Francs CFA TTC**, pour le cout de la maîtrise d'oeuvre.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un lot unique

5. Participation et origine

4- Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement.

6. Financement

5. Financement et cout prévisionnel

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont **financés par le budget SODECOTON 2021**. Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : 35 (trente-cinq) millions Francs CFA TTC, pour le cout de la maîtrise d'oeuvre.

7. Consultation du Dossier

6) Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 22-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Représentation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de 50 000 FCFA non remboursable sur le compte n° 335 988 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 22-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Représentation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces **d'une somme de 50 000 FCFA** non remboursable sur le compte n° 335 988 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

7- Remise des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six exemplaires dont l'original et cinq copies marqués comme tels devront parvenir au plus tard au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis

renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 91/06 SEPTEMBRE 2021/AONO/SDCC/CIPM POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CLOTURES DE LA CONCESSION DE L'USINE D'EGRENAGE SODECOTON A GOUNA

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

3- Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **huit (8) mois**

11. Cautionnement Provisoire

8- Recevabilité des offres

Chaque devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **700 000 (sept cent mille)** FCFA établie par un organisme financier de 1^{er} rang agréé par le Ministre en Charge des Finances, pour émettre les cautions dans le cadre des marchés publics La liste de ces organismes est en annexe au présent DAO. L'absence de l'exemplaire original de la caution de soumission ou l'insuffisance du montant de celle-ci, entraînera le rejet pur et simple de l'offre lors du dépouillement sans aucun recours.

10-3- Référence prix,

Seules les offres soumissionnaires retenus à l'issue de l'évaluation technique seront prises en compte. Pour la comparaison des prix il sera considéré le montant de l'offre toutes taxes comprises Les soumissions doivent être faites en FCFA.

Après ces opérations, la Commission établira un classement des offres financières.

12. Recevabilité des Offres

8- Recevabilité des offres

Chaque devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **700 000 (sept cent mille)** FCFA établie par un organisme financier de 1^{er} rang agréé par le Ministre en Charge des Finances, pour émettre les cautions dans le cadre des marchés publics La liste de ces organismes est en annexe au présent DAO. L'absence de l'exemplaire original de la caution de soumission ou l'insuffisance du montant de celle-ci, entraînera le rejet pur et simple de l'offre lors du dépouillement sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

9- Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission de Passation des Marchés de la SODECOTON a la Direction Générale de la société à **Garoua le 12/10/2021 à 16 heures** au plus tard. Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle

14. Critères d'évaluation

10- Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

10-1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative
- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- Absence des Preuves d'acceptations des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page)
- Absence ou insuffisance des moyens permanents ou mobilisables ;
- Moyens logistiques
- Personnel.
- Non-conformité du contenu de l'« OFFRE FINANCIERE » au regard des documents requis dans le RPAO;
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié ou incohérence entre un prix quantifié et le développement de son sous-détail
- Non validation d'au moins 75% des critères essentiels

10-2 critères essentiels

- Présentation générale de l'offre 5 points
- Propositions techniques 15 points
- Références de l'entreprise 60 points
- Capacité financière points 20 points

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 75 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

15. Attribution**11- Mode d'attribution**

A l'issue de l'analyse technique chaque soumissionnaire obtiendra une note technique Nt Les soumissionnaires retenus à l'issue de l'analyse technique recevront en outre une note financière Nf à l'issue de l'analyse financière. Pour la détermination de la note globale Ng de chaque soumissionnaire retenu, les notes techniques et les notes financières seront pondérées de 60 % et 40 % respectivement, soit $Ng = Nt \times 60 \% + Nf \times 40 \%$

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont la proposition technique et financière aura été reconnue le mieux-disant à l'issue de ce processus.

16. Durée Validité des Offres**12) Durée et validité des offres**

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois mois à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires**13) Renseignements complémentaires**

Pour tout renseignement s'adresser au secrétariat de, la Direction Générale de la SODECOTON tél. 22 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé BP 304, FAX 22 20 19 72 et à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax 33 42 46 03.

GAROUA le 10 Septembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MOURRAIN Heni Pierre

COMMUNE DE KRIBI 2

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/L11/CDPM/2021 DU 09 SEPTEMBRE 2021
ELECTRIFICATION RURALE EBOUYE DERRIERE LE GOLF DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II,
DEPARTEMENT DE L'OCEAN, (PHASE 2)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des Budgets d'Investissement Public (BIP), Exercice 2021 le Préfet de l'Océan, Maître d'Ouvrage Délégué, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'électrification rurale du village d'EBOUYE derrière le GOLF phase 2, dans l'Arrondissement de Kribi II, département de l'OCEAN.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Travaux préliminaires : abattage, élagage d'arbres et dessouchage des bambous de chine le long du corridor de la ligne ;
- L'élaboration de fouilles pour les supports ;
- La construction de 700m de ligne BT Triphasée en pré assemblé 3X70 mm²+N+EP ;
- La pose de sept (07) lampadaires.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Quatorze millions, Quatre cent quarante-deux milles (14 442 000) de francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2021 du MINEE

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la préfecture de Kribi, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu, des publication du présent avis contre présentation d'une quittancé de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de **vingt-cinq Mille (25 000) FCFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P. Fax, Téléphone. etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra être déposée contre récépissé à la Préfecture de Kribi, **au plus tard le 30/09/2021 à 13 heures**, heure locale sous plis fermé portant la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/A0NO/L11/CDPM/2021 DU 09 SEPTEMBRE 2021
ELECTRIFICATION RURALE EBOUYE DERRIERE LE GOLF DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II,
DEPARTEMENT DE L'OCEAN, (PHASE 2)« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage Délégué pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois(3) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de Deux cent quatre-vingt-huit mille Huit cent quarante (288 840) frs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite (-fo v, l'illidité des Mies, établie pm tint) hi vigne de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13),

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours,

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, **aura lieu le 30/09/2021 à 14 heures**, par la Commission départementale de passation des marchés de l'Océan. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix eiment mandatée.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le au Soumissionnaire dont l'Offre aura été évaluée la moins disante et jugée substantiellement conforme au dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la DD/MINEE/OCEAN TEL 222 46 21 50/ 695528131.

KRIBI le 9 Septembre 2021

Le PRÉFET

NOUHOU BELLO

COMMUNE DE NGAOUNDAL

COMMUNIQUE N°15/C/CNDAL/SG/STADU/2021 DU 07 SEPTEMBRE 2021 PORTANT PUBUCATION DES RESULTATS DES AVIS DE CONSULTATION DES DC N° 12ET 13/DC/CNDAL/CIPM/2021 DU 07/07/2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL (Maitre d'Ouvrage)

Porte à la connaissance du public que, par décision **N°14/DM/CNDAL/SG/STADU/2021**, Les Etablissements suivants sont déclarés attributaires du projet relatif à la demande de consultation ci-dessus pour le montant et le délai suivants :

DESIGNATION	ATTRIBUTAIRES	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du Dépouillement	MONTANT (TTC)	DELAI
Réalisation de trois (03) forages pastoraux à énergie solaire équipé chacun d'une borne fontaine, deux (02) abreuvoirs de 15m et un (01) abreuvoir de 7m, d'un château d'eau de 6,23m ³ et d'une salle de réunion dans les localités de Beka Gotto, Magbor Brousse et Taparé Yoko	ETS GABY TRADING COMPANY	89 437 500 FCFA	89 437 500 FCFA	120 Jours
Réalisation des travaux de construction de 03 parcs d'intervention zoo sanitaire équipés d'un bloc latrines à 02 cellules, à Wolo Wolo (Djoundé), Salosalassa-Demgoya et Mayo Tagué				
LOT1: WOLO WOLO	ETS OK SERVICE COMPANY	17 000 000 FCFA	17 00 000 FCFA	90 jours
LOT 1 : SALOSALASSA-DEMGOYA	ETS OK SERVICE COMPANY	17 000 000 FCFA	17 000 000 FCFA	90 jours
LOT 1: MAYO TAGUE	ETS BISKEWAL	20 272 322 FCFA	20 272 322 FCFA	90 jours

NGAOUNDAL le 7 Septembre 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU.. Sani

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 088/AOIO/SDCC/CIPM DU 27/08/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIÈCES DÉTACHÉES DES GROUPES ÉLECTROGÈNES POUR LES USINES D'ÉGRENAGE DE MAYO- GALKE ET DE TOUBORO

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture d'un lot de pièces détachées des groupes électrogènes pour les usines d'égrenage de Mayo- Galké et de Touboro.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture d'un lot de pièces détachées des groupes électrogènes pour les usines d'égrenage de Mayo- Galké et de Touboro.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de la fourniture envisagé a été évalué à l'issue des études préalables à **180 000 000 FCFA**.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière

6. Financement

Le financement de ces prestations est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax; 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail ; sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 100 000 FCFA payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de ; Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont un **(01) original et cinq (05) copies**, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le

28/09/2021 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°088 /AOIO/SDCC/CIPM DU 27/08/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIÈCES DETACHÉES DES GROUPES ELECTROGENES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE MAYO- GALKE ET DE TOUBORO

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **3 600 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf ceUes dont rémission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement Indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 28/09/2021** à partir de 16 heures. Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14.1 Critères éliminatoires :

il s'agit notamment

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites ;

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SOTIECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 4246 03.

GAROUA le 27 Aout 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE KAR-HAY

AVIS DE CONSULTATION DE DOSSIER DEMANDE DE COTATION N°006/DDC/C.KH/CIPM-AI/2020 DU 06/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE MATERIALISATION/BORNAGE VINGT-DEUX (22 KM) LINEAIRES AUTOUR DE L'AIRE DE PATURAGE DE YOLDEO, COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TRAVAUX DE MATERIALISATION/BORNAGE VINGT-DEUX (22 KM) LINEAIRES AUTOUR DE L'AIRE DE PATURAGE DE YOLDEO, COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux Entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PRODEL dans le domaine d'intervention suivant: **INFRASTRUCTURES PASTORALES**. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute Entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

FINANCEMENT COMMUNE DE KAR-HAY/PRODEL

7. Consultation du Dossier

Un Dossier de Demande de Cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par Maire de la Commune de Kar-Hay, Autorité Contractante, Maître d'Ouvrage, à toute Entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux..

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut-être **retiré gratuitement** à la Mairie de Kar-Hay à Kar-Hay (**Sécretariat ladite Commune**), ou à PRODEL Zone 1 à Garoua, quartier POUMPOUMRE à 200m du stade municipal à partir du **06/09/2021** pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Kar-Hay, Autorité Contractante, contre décharge.

L'enveloppe cachetée portera la mention :



« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°006/DDC/C.KH/CIPM-AI/2020 DU 06/09/2021 pour les travaux de matérialisation/bornage de vingt-deux (22) km linéaires autour de l'aire de pâturage de Yoldéo, Commune de Kar-Hay, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord,

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 24/09/2021 à 10 H00
Lieu de dépôt	Mairie de Kar-Hay

10. Delai de Livraison

CENT VINGT (120) JOURS

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Kar-Hay, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 24/09/2021 à 11H00
Lieu d'ouverture des plis	Salle des actes de la Commune de Kar-Hay

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

Prestataire non enregistré

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions de qualifications requises
- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui)
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le CDQE, BPU et SDPU ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

Prestataire de la liste restreinte

- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui)
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le CDQE, BPU et SDPU ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

15. Attribution

Si le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée moins disante au tableau récapitulatif des cotations, est vérifié satisfaisant aux conditions minimales de qualifications imposées, la Commission de Passation des Marchés le proposera comme adjudicataire provisoire à l'autorité contractante. Si l'offre du soumissionnaire moins disant ne satisfait pas aux conditions de qualifications minimales imposées, l'offre sera écartée et la Commission de Passation des Marchés procédera à l'examen de l'offre du soumissionnaire classée seconde dans l'ordre du tableau récapitulatif établi par ordre croissant des montants des cotations. Cette procédure peut se répéter en cas d'offres incomplètes ou de soumissionnaires vérifiés non qualifiés. La Commission de Passation des Marchés établira un rapport d'évaluation détaillé concluant sur une recommandation à l'autorité contractante, de l'attribution provisoire du marché.

16. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement, adressez-vous aux adresses suivantes : Mairie de la Commune de Kar-Hay, Tél. : 699 28 62 52/697 18 85 66 ou à Unité de Coordination Régionale du PRODEL à Garoua, située au Quartier PoupouMDé, Tél : 698 59 69 89/671 67 62 16/699 48 01 49, E-mail : archives.zone1@outlook.com

KAY-HAY le 6 Septembre 2021

Le MAIRE

DANRA Raymond

COMMUNE DE KAR-HAY

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/DDC/C-KH/CIPM-BEC/2021 DU 06/09/2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ À BÉTAIL
MODERNE À DOUKOULA, COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY**

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ À BÉTAIL MODERNE À DOUKOULA, COMMUNE DE
KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY**

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux Entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par le PRODEL dans le domaine d'intervention concerné. **La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation**

6. Financement

COMMUNE DE KAR-HAY/PRODEL

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Kar-Hay, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de Kar-Hay, à toute Entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotations peut être **retiré gratuitement** à la Commune de Kar-Hay ou à l'Unité de Coordination Régionale du PRODEL Zone 1 à Garoua, Quartier Poumpoumré à 200 mètres du Stade Municipal à partir du 06/09/2021 pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et adressée au Maire de la Commune de Kar-Hay (Autorité Contractante), à déposer à la Mairie de Kar-Hay, contre une décharge.

L'enveloppe cachetée portera la mention : « **AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN**



PROCEDURE D'RUGENCE N°005/DDC/C-KH/CIPM-BEC/2021 DU 06/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ À BÉTAIL MODERNE À DOUKOULA, COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD,

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 24/09/2021 à 10 Heures
Lieu de dépôt	Mairie de Kar-Hay

10. Delai de Livraison

CENT VINGT (120) JOURS

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kar-Hay** en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 24/09/2021 à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Mairie de Kar-Hay

14. Critères d'évaluation**a) Critères éliminatoires****Prestataire non enregistré**

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions de qualifications requises
- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le CDQE, BPU et SDPU ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

Prestataire de la liste restreinte

- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le CDQE, BPU et SDPU ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

15. Attribution

Si le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée moins disante au tableau récapitulatif des cotations, est vérifié satisfaisant aux conditions minimales de qualifications imposées, la Commission Interne de Passation des Marchés le proposera comme adjudicataire provisoire à l'autorité contractante. Si l'offre du soumissionnaire moins disant ne satisfait pas aux conditions de qualifications minimales imposées, l'offre sera écartée et la Commission Interne de Passation des Marchés procédera à l'examen de l'offre du soumissionnaire classée seconde dans l'ordre du tableau récapitulatif établi par ordre croissant des montants des cotations. Cette procédure peut se répéter en cas d'offres incomplètes ou de soumissionnaires vérifiés non qualifiés. La Commission Interne de Passation des Marchés établira un rapport d'évaluation détaillé concluant sur une recommandation à l'autorité contractante, de l'attribution provisoire du marché.

16. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de quatre vingt dix (90) jours calendaires à partir de la date de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement, adressez-vous aux adresses suivantes : **Mairie de la Commune de Kar-Hay, Tél. : 699 28 62 52** ou à **Unité de Coordination Régionale du PRODEL à Garoua, située au Quartier Poupourmé, Tél : 698 59 69 89/671 67 62 16/699 48 01 49**, E-mail : archives.zone1@outlook.com.

KAY-HAY le 6 Septembre 2021

Le MAIRE

DANRA Raymond

COMMUNE DE KAR-HAY

AVIS DE CONSULTATION DE DOSSIER DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N 004/DDC/C.KH/CIPM-AI/2021 DU 06/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE QUATRE (4) FORAGES PASTORAUX EQUIPES CHACUN D'UNE POMPE A ENERGIE SOLAIRE, DE DEUX (02) ABREUVOIRS POUR LE GRAND BETAIL, D'UN (01) ABREUVOIR POUR LE PETIT BETAIL ET D'UNE (01) BORNE FONTAINE DANS CERTAINES AIRES DE PATURAGE DE LA COMMUNE DE KAR-HAY : LOT 1 : AIRE DE PATURAGE DE HOULA LOT 2 : AIRE DE PATURAGE DE MBASSAM LOT 3 : AIRE DE PATURAGE DE OURLARGO LOT 4 : AIRE DE PATURAGE DE SIRLAWE

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE QUATRE (4) FORAGES PASTORAUX EQUIPES CHACUN D'UNE POMPE A ENERGIE SOLAIRE, DE DEUX (02) ABREUVOIRS POUR LE GRAND BETAIL, D'UN (01) ABREUVOIR POUR LE PETIT BETAIL ET D'UNE (01) BORNE FONTAINE DANS CERTAINES AIRES DE PATURAGE DE LA COMMUNE DE KAR-HAY :

- LOT 1 : AIRE DE PATURAGE DE HOULA
- LOT 2 : AIRE DE PATURAGE DE MBASSAM
- LOT 3 : AIRE DE PATURAGE DE OURLARGO
- LOT 4 : AIRE DE PATURAGE DE SIRLAWE

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

UN SOUMISSIONNAIRE NE PEUT ETRE ATTRIBUTAIRE DE PLUS DE DEUX (2) LOTS

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services du PRODEL dans le domaine d'intervention suivant : **HYDRAU**

6. Financement

COMMUNE DE KAR-HAY/PRODEL

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Kar-Hay, Autorité Contractante, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être **retiré gratuitement** à la commune de Kar-Hay (**Sécretariat ladite Commune**) ou à la Coordination Régionale de PRODEL-Zone 1 à Garoua au quartier Poumpourmé, à partir du 06/09/2021 pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Kar-Hay, Autorité Contractante.

L'enveloppe cachetée portera la mention : « **AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°004/DC/C.KH/CIPM-AI/2021 DU 06/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE QUATRE (4) FORAGES PASTORAUX EQUIPES CHACUN D'UNE POMPE A ENERGIE SOLAIRE, DE DEUX (02) ABREUVOIRS POUR LE GRAND BETAIL, D'UN (01) ABREUVOIR POUR LE PETIT BETAIL ET D'UNE (01) BORNE FONTAINE DANS CERTAINES AIRES DE PATURAGE DE LA COMMUNE DE KAR-HAY: LOT N°... : AIRE DE PATURAGE DE, COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD. " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».**

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date et heure limite de réception des offres	Le 22/09/2021 à 10 H00
Lieu de dépôt des offres	Commune de Kar-Hay

10. Delai de Livraison**CENT VINGT (120) JOURS****11. Cautionnement Provisoire**

N/D

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Kar-Hay, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des offres	Le 22/09/2021 à 11H00
Lieu d'ouverture des offres	Commune de Kar-Hay

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Prestataire non enregistré

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions de qualifications requises
- Absence d'un atelier de foration (photocopie certifiée carte grise ou contrat de location)
- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui)
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le CDQE, BPU et SDPU ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

Prestataire de la liste restreinte

- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui)
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- Absence d'un atelier de foration (photocopie certifiée carte grise ou contrat de location)
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le CDQE, BPU et SDPU ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

15. Attribution

Si le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée moins disante au tableau récapitulatif des cotations, est vérifié satisfaisant aux conditions minimales de qualifications imposées, la Commission de Passation des Marchés le proposera comme adjudicataire provisoire à l'autorité contractante. Si l'offre du soumissionnaire moins disant ne satisfait pas aux conditions de qualifications minimales imposées, l'offre sera écartée et la Commission de Passation des Marchés procédera à l'examen de l'offre du soumissionnaire classée seconde dans l'ordre du tableau récapitulatif établi par ordre croissant des montants des cotations. Cette procédure peut se répéter en cas d'offres incomplètes ou de soumissionnaires vérifiés non qualifiés. La Commission de Passation des Marchés établira un rapport d'évaluation détaillé concluant sur une recommandation à l'autorité contractante, de l'attribution provisoire du marché.

16. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement, adressez-vous aux adresses suivantes : **Mairie de la Commune de Kar-Hay, Tél. : 699 28 62 52/697 18 85 66** ou à **Unité de Coordination Régionale du PRODEL à Garoua, située au Quartier Poupourmé, Tél : 698 59 69 89/671 67 62 16/699 48 01 49**, E-mail : archives.zone1@outlook.com

KAY-HAY le 6 Septembre 2021

Le MAIRE

DANRA Raymond

COMMUNE DE KAR-HAY

**DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/DDC/C.KH/CIPM-BEC/2021
DU 06/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (4) PARCS D'INTERVENTION
ZOO-SANITAIRE DANS CERTAINES AIRES DE PATURAGE DE LA COMMUNE DE KAR-HAY,
DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD : - LOT 1 : AIRE DE PATURAGE DE
SIRLAWE - LOT 2 : AIRE DE PATURAGE GUIDINDING - LOT 3 : AIRE DE PATURAGE DE DOLGAYE - LOT
4 : AIRE DE PATURAGE DE BOUZAR**

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (4) PARCS D'INTERVENTION ZOO-SANITAIRE DANS
CERTAINES AIRES DE PATURAGE DE LA COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY,
REGION DE L'EXTREME-NORD :**

- LOT 1 : AIRE DE PATURAGE DE SIRLAWE

- LOT 2 : AIRE DE PATURAGE GUIDINDING

- LOT 3 : AIRE DE PATURAGE DE DOLGAYE

- LOT 4 : AIRE DE PATURAGE DE BOUZAR

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

Il ne sera pas attribué plus de deux (2) lots à un même prestataire

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par le PRODEL dans le domaine d'intervention concerné. **La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.**

6. Financement

COMMUNE DE KAR-HAY/PRODEL

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Kar-Hay, **Autorité Contractante**, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotations peut être **retiré gratuitement** à la Commune de Kar-Hay ou à l'Unité de Coordination Régionale du PRODEL ZONE1 à Garoua, Quartier Poumpoumré à 200 mètres du Stade Municipal à partir du **06/09/2021** pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et adressée au Maire de la Commune de Kar-Hay (Autorité Contractante), à déposer à la Mairie de Kar-Hay, contre une décharge.

L'enveloppe cachetée portera la mention : « **AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/DDC/C.KH/CIPM-BEC/2021 DU 06/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (4) PARCS D'INTERVENTION ZOO-SANITAIRE DANS CERTAINES AIRES DE PATURAGE DE LA COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD** ».

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 22/09/2021 à 10 Heures
Lieu de dépôt	Mairie de Kar-Hay

10. Delai de Livraison

QUATRE-VINGT-DIX (90) JOURS

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kar-Hay** en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 22/09/2021 à 11Heures
Lieu d'ouverture des plis	Mairie de Kar-Hay

14. Critères d'évaluation

Criteres eliminatoires

Prestataire non enregistré

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions de qualifications requises
- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui)
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le CDQE, BPU et SDPU ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

Prestataire de la liste restreinte

- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui)
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le CDQE, BPU et SDPU ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

15. Attribution

Si le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée moins disante au tableau récapitulatif des cotations, est vérifié satisfaisant aux conditions minimales de qualifications imposées, la Commission Interne de Passation des Marchés le proposera comme adjudicataire provisoire à l'autorité contractante. Si l'offre du soumissionnaire moins disant ne satisfait pas aux conditions de qualifications minimales imposées, l'offre sera écartée et la Commission Interne de Passation des Marchés procédera à l'examen de l'offre du soumissionnaire classée seconde dans l'ordre du tableau récapitulatif établi par ordre croissant des montants des cotations. Cette procédure peut se répéter en cas d'offres incomplètes ou de soumissionnaires vérifiés non qualifiés. La Commission Interne de Passation des Marchés établira un rapport d'évaluation détaillé concluant sur une recommandation à l'autorité contractante, de l'attribution provisoire du marché.

16. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de quatre vingt dix (90) jours calendaires à partir de la date de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement, adressez-vous aux adresses suivantes : **Mairie de la Commune de Kar-Hay, Tél. : 699 28 62 52/697 18 85 66** ou à **Unité de Coordination Régionale du PRODEL à Garoua, située au Quartier Poupoumré, Tél. : 698 59 69 89/671 67 62 16/699 48 01 49**, E-mail : archives.zone1@outlook.com

KAY-HAY le 6 Septembre 2021

Le MAIRE

DANRA Raymond

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !